

YOUTHSTART GLOBAL

PHASE INITIALE — ÉTUDE DE L'ÉCOSYSTÈME
DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET
FINANCIÈRES DES JEUNES

RAPPORT PAYS DE MADAGASCAR

AVRIL 2017



L'UNCDF est l'agence d'investissement des Nations Unies pour les 48 pays les moins avancés du monde. Dans le cadre de son mandat, l'UNCDF fournit des capitaux et des instruments d'investissement. Elle propose notamment des modèles de financement « au dernier kilomètre » permettant de débloquent des fonds publics et privés, en particulier au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. L'UNCDF s'appuie sur deux modèles de financement : l'inclusion financière qui permet aux individus, aux ménages et aux petites entreprises de participer davantage à l'économie locale, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté et gérer leur situation financière ; et les investissements localisés – grâce à la décentralisation fiscale, au financement municipal novateur et au financement structuré de projets –, qui contribuent au financement public et privé sous-tendant la croissance économique locale et le développement durable. En renforçant l'accessibilité financière des personnes pauvres au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales, l'UNCDF contribue à la réalisation du premier objectif de développement durable (ODD 1), qui vise à éradiquer la pauvreté, ainsi que du 17e (ODD 17), qui vise à renforcer les moyens de mise en œuvre. En identifiant les segments de marché dans lesquels les modèles de financement novateurs peuvent foncièrement faciliter le financement « au dernier kilomètre » et remédier à l'exclusion et aux inégalités d'accès, l'UNCDF soutient la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

Avril 2017. Droits d'auteur © UNCDF. Tous droits réservés.
Toutes les photos par Getty Images.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNCDF, des Nations Unies, de ses États membres ou des organisations qui lui sont affiliées. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données sur les cartes et les graphiques n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies ou de l'UNCDF aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

YouthStart Global
UNCDF
Immeuble E, Complexe CETAMIL, Point E
BP 5640 Dakar – Fann, Sénégal
www.uncdf.org/youthstart
youthstart@uncdf.org

TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	1
Liste des tableaux	1
Définitions, abréviations et acronymes	2
Remerciements	3
Résumé	4
Introduction et contexte de l'étude	7
Méthodologie	8
Chapitre 1 : Défis et opportunités économiques pour les jeunes	11
Section 1 – Aperçu général de la conjoncture économique et défi de l'emploi des jeunes	12
Section 2 – Aperçu général du paysage des politiques en lien avec la jeunesse	18
Section 3 – Aperçu général de l'offre et de la demande de services financiers	24
Section 4 – Evaluation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre	31
Section 5 – Opportunités à fort potentiel pour les jeunes	38
i. Opportunités dans les chaînes de valeur agricoles	40
ii. Opportunités dans l'artisanat, le textile et l'habillement	43
iii. Opportunités dans le secteur des TIC	45
iv. Opportunités dans le BTP et dans l'exploitation des ressources stratégiques	46
v. Opportunités dans le tourisme	47
Chapitre 2 : Aperçu général des interventions et leurs implications futures pour YouthStart Global	49
Section 1 – Aperçu général des initiatives sur l'emploi des jeunes et des principales insuffisances	50
Section 2 – Aperçu général de l'offre de services financiers et des principales insuffisances	54
Section 3 – Principales insuffisances des initiatives actuelles relatives aux opportunités à fort potentiel	57
Conclusion : Avancer	64

LISTE DES FIGURES

Figure I : Méthodologie de l'étude	8
Figure II : Cadre d'intervention	10
Figure III : La pyramide des âges à Madagascar en 2014	15
Figure IV : Taux de chômage par tranches d'âge en 2012	16
Figure V : Proportion d'individus possédant un compte financier (2014)	25
Figure VI : Nombre d'institutions financières par province	30
Figure VII : Répartition des jeunes selon le statut d'occupation, le statut dans l'emploi et la branche d'activité	39
Figure VIII : Carte des principaux points touristiques à Madagascar	48
Figure IX : Initiatives en faveur de l'employabilité des jeunes à Madagascar	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance par secteur de l'économie malgache	12
Tableau 2 : Répartition (en %) des jeunes travailleurs de 15 à 29 ans selon le statut d'emploi et le sexe	17
Tableau 3 : Taux de bancarisation (en %), Madagascar et pays voisins	24
Tableau 4 : Source du financement de démarrage des entreprises tenues par les 15 à 29 ans	28
Tableau 5 : Exportations de produits agricoles de Madagascar en 2011	40
Tableau 6 : Défis qui limitent l'accès des jeunes aux opportunités économiques	57
Tableau 7 : Insuffisances et défis liés aux opportunités à fort potentiel	61

DÉFINITIONS

Selon la Loi sur la Jeunesse de Madagascar, qui a été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat en 2004, on entend par « jeune, toute personne se trouvant dans la tranche d'âge de 14 à 35 ans »¹. Par contre, la nouvelle Politique nationale de la jeunesse adoptée en 2016 qualifie désormais de « jeune » tout individu âgé de 14 à 30 ans (Article 2)².

La nouvelle définition adoptée par le Gouvernement malgache en 2016 n'est pas conforme à celle de la Charte de l'Union Africaine qui affirme que les jeunes sont les individus de 15 à 35 ans. De plus, cette nouvelle définition s'éloigne de celle utilisée par UNCDF YouthStart Global, qui est également celle de l'ONU, et qui considère que les jeunes sont les individus âgés de 15 à 24 ans. Étant donné ces différences marquées, le présent rapport indiquera, pour chaque statistique, la tranche d'âge concernée.

Le taux de change de l'ariary par rapport au dollar des États-Unis (US) utilisé dans ce rapport est le suivant : 1 dollar des États-Unis = 3 289,49 ariarys

ACRONYMES

AGOA	African Growth Opportunity Act
BROI	Bureau Régional pour l'Océan Indien de l'OIF
BIT	Bureau international du Travail
BTP	Bâtiments et travaux publics
CAE	Crédit avec Éducation
CEFOR	Crédit Epargne Formation
CIMJ	Comité interministériel pour la jeunesse
CITE	Centre d'Information Technique et Économique
CNSPERP	Comité National de Suivi de la Promotion de l'Emploi et de la Réduction de la Pauvreté
CONFESJES	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES)
CSBF	Commission de Supervision Bancaire et Financière
DCTP	Développement des Compétences Techniques et Professionnelles
EAM	Entreprendre à Madagascar
EFOI	Entreprendre au Féminin Océan Indien
FIDA	Fonds international de développement agricole
FODEJ	Forum pour le Développement de l'Employabilité et l'Entrepreneuriat des Jeunes
IDH	Indice de développement humain
IMF	Institution de microfinances
INSTAT	Institut national de la statistique
MEETFP	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MFR	Maison Familiale Rurale

1 Loi 2004-028 du 09 septembre 2004 portant Politique Nationale de la Jeunesse.

2 Politique Nationale de la Jeunesse, 2016

OIF	Organisation internationale de la Francophonie
ONEF	Office National de l'Emploi et de la Formation
PAFIM	Programme d'Appui à la Finance Inclusive à Madagascar
PER	Petites entreprises rurales
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PND	Plan National de Développement
PNEFP	Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle
PNJ	Politique nationale de la jeunesse
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPEJ	Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
SESAME	Soutien aux Études Supérieures et Accès à un Métier
SIMTFP	Système d'Information sur le Marché du Travail et de la Formation Professionnelle
SNFAR	Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale
SNFI	Stratégie Nationale de la Finance Inclusive
SOCOTA	Société Commerciale de Tananarive
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNCDF	United Nations Capital Development Fund (Fonds d'équipement des Nations Unies, FENU)
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
YALI	Young African Leaders Initiative
YMCA	Young Men's Christian Association
YSG	YouthStart Global

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été commandité par le programme YouthStart Global de UNCDF et a été rédigé par Vincent Garruchet et Isabelle Legare. La recherche sur le terrain a été possible grâce aux multiples outils et modèles que Dalberg Global Development Advisors a mis au point pour l'UNCDF dans le cadre de la phase de lancement de YouthStart Global. Le rapport a vu la participation d'un grand nombre de parties prenantes qui évoluent dans l'environnement des opportunités économiques pour les jeunes à Madagascar, qui ont partagé leurs points de vue et donné des conseils pour la préparation de ce document. Les auteurs tiennent à remercier les participants membres du Gouvernement de Madagascar qui leur ont accordé une interview, les organisations au service des jeunes, les entreprises du secteur privé, les membres de la communauté internationale des donateurs, les prestataires de services financiers, et les participants aux groupes de discussion des jeunes qui, avec générosité, se sont rendus disponibles pour cette étude.

RÉSUMÉ

Après les cinq longues années de la crise politique de 2009 - 2014, Madagascar se trouve aujourd'hui dans une fragile situation de stabilisation. La croissance économique reprend doucement (3,0 % en 2015 selon la Banque mondiale)³ et le pays s'est doté d'un ambitieux programme de réformes politiques organisé autour du Plan National de Développement (PND). La réforme prévoit notamment la refonte du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la mise en place d'une décentralisation effective et d'une véritable politique de la jeunesse ainsi que la rénovation du secteur agricole.

Maintenant que la stabilité politique est de retour, le Gouvernement malgache se penche sur les objectifs de développement national à moyen et long termes. Un défi de taille est celui de l'infrastructure, un domaine qui a un impact important sur la réussite de la mise en œuvre du PND et de tout effort de développement dans le pays, y compris l'emploi et l'entrepreneuriat. **Le pays, dont 80 % de la population vit en milieu rural, connaît des niveaux très élevés de sous-emploi.** Le sous-emploi et le chômage touchent en priorité les populations vulnérables dont font partie les jeunes et les femmes. Les jeunes, qui représentent plus de 60 % de la population, doivent surmonter de nombreux obstacles pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Ils souffrent notamment d'un manque de compétences techniques et il leur est difficile d'accéder aux sources de financement. Cependant, de véritables opportunités économiques existent à Madagascar, immense pays aux multiples ressources.

Plusieurs acteurs œuvrent à la promotion de l'employabilité des jeunes à Madagascar. Au niveau politique, la problématique de l'insertion socio-économique des jeunes semble être prise en compte, même si la mise en œuvre et la réalisation des programmes demeurent très limitées. De nombreuses ONG, associations locales, ainsi que des agences nationales de coopération mettent en place des actions ciblées afin de répondre au défi de l'emploi des jeunes. Cependant, le manque de coordination compromet parfois l'efficacité globale de ces actions.

3 La croissance du PIB de Madagascar pour 2015 varie de 3,0% à 3,2%, d'après les organisations qui émettent les statistiques. Par exemple, la Banque mondiale rapporte une croissance du PIB à Madagascar en 2015 de 3,0% tandis que la Banque africaine de développement rapporte une croissance de 3,2% pour la même année. Dans le présent rapport, 3,0% est utilisé, étant donné que cette statistique est légèrement plus souvent rapportée que 3,2%.

APPRENTISSAGES CLÉS

Apprentissage 1 : environ 80 % des jeunes de 15 à 29 ans sont économiquement actifs, ils occupent cependant des emplois précaires et sont surreprésentés dans le secteur informel.

- Les jeunes de 15 à 29 ans représentent 94,9 % des travailleurs du secteur informel⁴.
- À l'intérieur de ce secteur informel, plus de la moitié des jeunes travailleurs sont des travailleurs familiaux et un tiers travaillent à leur compte. Ces conditions expliquent le très faible taux de salarisation (proportion des individus occupés disposant d'un salaire) de tous les jeunes entre 15 et 29 ans, qui est de 13 %⁵.
- En 2012, 74,4 % des jeunes Malgaches de 15 à 29 ans vivent en milieu rural⁶. Environ 70 % à 75 % de ces jeunes sont des agriculteurs⁷.

Apprentissage 2 : pour les jeunes entrepreneurs et les porteurs de projet, l'accès aux services et produits financiers est extrêmement difficile.

- L'environnement économique n'est pas propice à la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), bien qu'elles constituent la base de l'économie malgache. Selon l'Institut national de la statistique (INSTAT), les PME fournissent environ 90 % des emplois à Madagascar. Par contre, leur contribution au PIB demeure faible. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation, y compris le fait que les PME doivent très souvent se baser sur leurs propres moyens pour augmenter leur productivité.
- Dans la très grande majorité des cas, les institutions financières n'offrent pas de financements aux jeunes entrepreneurs et freinent donc le développement de l'entrepreneuriat à Madagascar. Par ailleurs, les offres de services financiers adaptées aux besoins spécifiques des jeunes sont presque inexistantes.
- Bien que les jeunes soient capables de travailler à partir de l'âge de 15 ans, le cadre légal limite l'accès aux services financiers pour les jeunes de moins de 21 ans (âge de la majorité civile à Madagascar). Par contre, un jeune âgé de 18 ans peut avoir accès aux services financiers proposés par les opérateurs de téléphonie grâce au Mobile Banking.

Apprentissage 3 : en dépit de ces difficultés, l'économie de Madagascar offre d'immenses opportunités.

- Des opportunités économiques pour les jeunes ont été identifiées dans les secteurs suivants : agriculture, tourisme, hôtellerie, restauration, technologies de l'information et de la communication (TIC), bâtiments et travaux publics (BTP), ressources stratégiques, artisanat, textile et habillement.

4 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, page 40.

5 Ibid.

6 Ibid.

7 Ibid.

- Ces opportunités porteront des fruits seulement si l'environnement s'améliore lui aussi. Par exemple, l'infrastructure, la formation et le renforcement des compétences, l'accès aux produits et services financiers, etc.

Apprentissage 4 : les programmes existants qui visent à soutenir l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes souffrent de plusieurs insuffisances.

- Le lien entre la formation, l'insertion professionnelle et l'accès au financement, n'est pas suffisamment fait.
- Les jeunes, surreprésentés dans le secteur informel, sont pénalisés par leurs compétences professionnelles limitées, leur faible niveau d'expérience et par un manque d'accompagnement. En effet, seulement 48 %⁸ d'entre eux déclarent que la formation qu'ils ont reçue est en adéquation avec leur emploi actuel.
- Globalement, il faut mettre en œuvre plus de programmes de formation centrés sur la demande, en particulier en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes ; les programmes existants doivent être renforcés pour atteindre un plus grand nombre de jeunes.
- Par ailleurs, il faut aussi accroître les interventions dans les zones rurales pour soutenir les jeunes dans l'agriculture, en particulier dans les provinces où la couverture du programme est faible.

Somme toute, il est nécessaire de faire un lien étroit entre les jeunes, qu'ils soient demandeurs d'emploi, sous-employés ou porteurs de projets, et la formation offerte ainsi que les services et produits financiers disponibles. De plus, étant donné l'emphasis mise sur l'agriculture dans le Plan National de Développement, l'ensemble du secteur doit être examiné afin de s'assurer que des obstacles comme le manque d'infrastructures, les difficultés d'accès aux marchés ou les techniques désuètes n'entravent pas les investissements financiers et humains. Enfin, les interventions doivent prendre en considération le grand fossé urbain-rural à Madagascar et privilégier l'amélioration de la situation des jeunes en milieu rural.

8 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, page 42.

INTRODUCTION ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'United Nations Capital Development Fund (UNCDF) a reçu un mandat financier unique au sein du système des Nations Unies et a prouvé son expérience et son expertise dans la finance inclusive et le financement du développement local, avec un accent particulier sur les pays les moins avancés. En 2010, l'UNCDF, en partenariat avec la Fondation MasterCard, a lancé le programme YouthStart comme projet pilote au niveau régional, afin de développer une offre de services financiers inclusifs à destination des jeunes en Afrique subsaharienne.

Au cours des six dernières années, le programme YouthStart a collaboré avec dix prestataires de services financiers dans huit pays, pour permettre à plus de 514 000 jeunes d'accéder à l'épargne, à 71 735 jeunes entrepreneurs de bénéficier de prêts, et à 502 600 jeunes de recevoir une formation en finance et d'autres services supplémentaires non financiers. À partir de ces différentes approches, l'UNCDF s'est rendu compte que l'inclusion financière pourrait permettre de relever le défi de l'emploi des jeunes à travers son projet pilote régional. Cependant, l'UNCDF a également constaté que pour qu'il y ait un impact plus important et plus durable sur la jeunesse, le programme YouthStart devrait chercher à renforcer le lien entre l'inclusion financière et la création d'opportunités économiques pour les jeunes. En effet, les jeunes doivent aussi bien avoir accès à des services financiers appropriés et abordables qu'à la formation en entrepreneuriat, à l'accompagnement et à l'apprentissage, ainsi qu'à d'autres services non financiers adéquats qui puissent soutenir leur transition de l'école à la vie active en temps opportun, et leur permettre de sécuriser et de garder des emplois décents et/ou de démarrer et de développer leurs entreprises.

L'UNCDF vise à mettre à profit les leçons apprises et les bonnes pratiques du projet pilote régional pour son nouveau programme, YouthStart Global (YSG). YSG sera mis en œuvre en trois phases : 1) une phase initiale qui implique une analyse des opportunités économiques pour les jeunes dans 10 à 15 pays (dont les premiers étaient : le Bénin, le Mozambique, le Rwanda et la Zambie) ; 2) une seconde phase qui consistera à sélectionner les bons partenaires avec qui collaborer dans chaque pays ; et 3) une troisième phase qui consistera à appuyer les partenaires sélectionnés dans le développement, l'expérimentation et l'extension de services adéquats, accessibles et abordables pour les jeunes.

Ce rapport est le fruit d'une mission d'évaluation conduite de mars à mai 2016 à Madagascar. Son objectif est de décrire l'environnement économique et financier des jeunes à Madagascar. Il s'attache à : 1) Présenter les défis liés à l'emploi et à la demande de services financiers ; 2) Identifier les secteurs d'activité présentant des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes ; 3) Fournir une cartographie des différentes actions menées pour promouvoir le potentiel économique de la jeunesse, tant sur le plan de la formation, de l'enseignement technique, que de l'offre de services financiers et non financiers ; 4) Proposer une analyse des principales insuffisances constatées dans chacun des secteurs d'opportunités économiques pour les jeunes.

MÉTHODOLOGIE

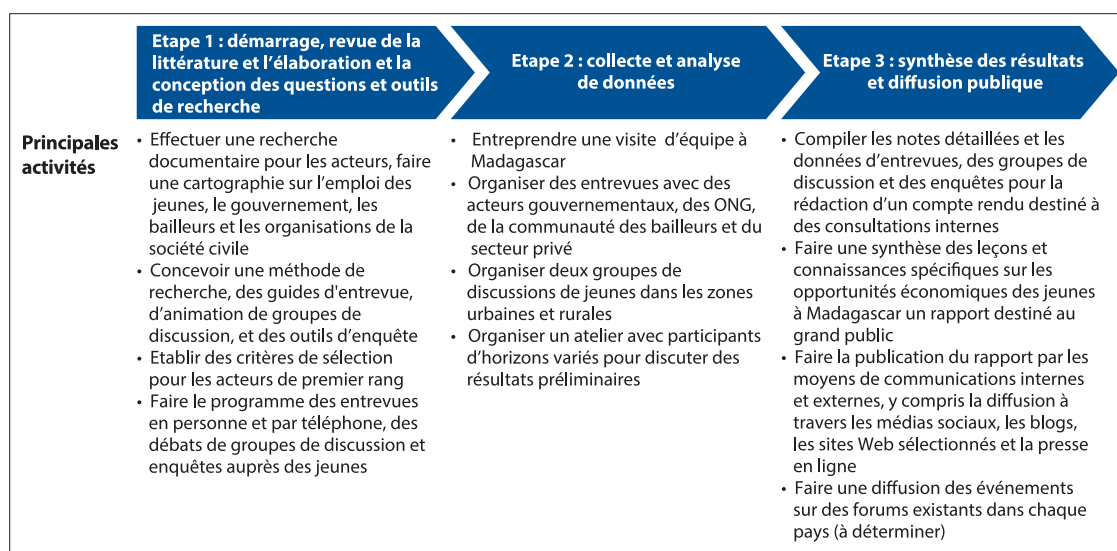
La figure 1 présente la méthodologie pour l'évaluation des opportunités économiques pour les jeunes à Madagascar, effectuée en trois étapes : 1) la revue de la littérature ainsi que l'élaboration et la conception des questions et outils de recherche ; 2) la collecte et l'analyse de données au cours de 3 mois ; et 3) la synthèse finale des résultats. Ce rapport est le fruit d'un certain nombre d'activités, à savoir une recherche documentaire, des entrevues avec les différents acteurs, des discussions en groupes de discussion avec des jeunes ainsi qu'un atelier participatif avec les principaux acteurs.

L'évaluation des opportunités économiques et financières des jeunes à Madagascar telle qu'elle est présentée dans ce rapport, est le fruit d'une méthodologie en trois temps :

Figure I

Méthodologie de l'étude

La méthode de recherche a été structurée en se basant sur cinq principaux éléments :

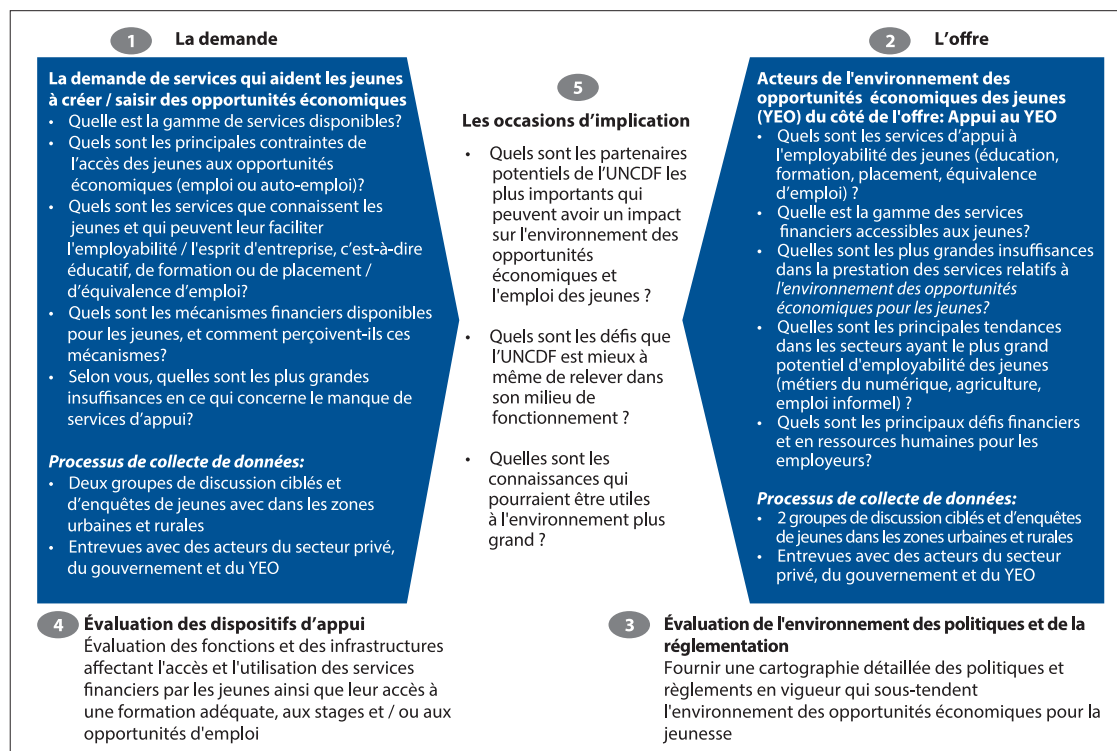


- **L'analyse, à partir de la demande**, qui a essayé de comprendre les principales préoccupations, défis et aspirations de la jeunesse concernant la saisie des opportunités économiques à Madagascar. Les discussions en groupes de discussion et les entretiens étaient le principal instrument de collecte de données pour l'analyse, complétées par la recherche secondaire et les entrevues avec les acteurs concernés
- **L'analyse, à partir de l'offre**, qui était centrée sur le soutien apporté aux jeunes pour la création d'opportunités économiques (par exemple, la formation professionnelle et technique, l'accès au financement, etc.).
 - Une évaluation de l'environnement à travers des entrevues avec des acteurs clés, y compris les acteurs gouvernementaux, les services œuvrant pour l'adéquation de la formation ou de l'emploi et les organisations au service des jeunes, ainsi qu'une analyse des insuffisances des opportunités de programmes en se basant sur les besoins identifiés par les jeunes et les parties prenantes.
 - Une analyse macro-économique des secteurs les plus prometteurs. Les données quantitatives sur la croissance du secteur et sur l'emploi ont été utilisées pour d'abord identifier les secteurs qui présentent un plus grand potentiel pour la création d'opportunités économiques et/ou qui emploient d'importantes couches de la population jeune. Les données qualitatives ont été utilisées pour identifier des opportunités particulières dans chaque secteur qui soient attrayantes et accessibles aux jeunes.
- **Une évaluation de l'environnement des politiques et de la réglementation** à travers la recherche documentaire intégrant des documents de politique nationale et des rapports d'analyse sur les politiques extérieures ; et par des entrevues avec des organismes gouvernementaux et des intervenants externes.
- **Une évaluation des dispositifs d'appui** centrée sur l'accès et l'utilisation des services financiers de même que sur la formation, les stages et les opportunités d'emploi.
- **Les opportunités d'implication** qui visent à identifier l'ensemble des partenaires et les domaines dans lesquels l'UNCDF YSG devrait s'engager afin d'en maximiser l'impact.

Le cadre ci-dessous catégorise les interventions selon qu'elles comblent les lacunes de la demande et/ou de l'offre de main-d'œuvre :

Figure II

Cadre d'intervention



CHAPITRE UN

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES POUR LES JEUNES



SECTION 1 – APERÇU GÉNÉRAL DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DÉFI DE L'EMPLOI DES JEUNES

Les années 2015 et 2016 ont permis à Madagascar de tourner la page sur la dernière crise politique de 2009-2014. Malgré cette marche vers une certaine stabilité, le pays demeure dans une situation précaire et sa croissance économique est très faible. En effet, le taux de croissance économique est resté faible en 2015 avec 3,0 %⁹.

Après une croissance du PIB de 5,0 % en 2006, 6,2 % en 2007, et 7,1 % en 2008, la croissance du PIB a plongé à - 4,0 % en 2009, au début de la crise, pour ensuite légèrement remonter à 0,2 % en 2010 et ensuite se stabiliser à 3,0 % en 2012, et 2,9 % en 2014¹⁰. Plusieurs facteurs contribuent à cette performance anémique depuis la fin de la crise 2009-2014 : incertitudes politiques persistantes, problèmes de gouvernance, faiblesse des investissements dans les secteurs sociaux et les infrastructures, pénuries d'énergie, environnement économique peu favorable à la croissance, et problèmes environnementaux.

Toute faible qu'elle soit, cette croissance provient des secteurs secondaire et tertiaire, notamment les activités de l'industrie extractive, de l'agro-industrie, de la banque, des transports, de l'élevage et de la pêche.

Tableau 1

Taux de croissance par secteur de l'économie malgache

Taux de croissance par secteur (%)									
Secteurs	2011 (R)	2012 (R)	2013 (R)	2014 (R)	2015 (R)	2016 (R)	2017 (R)	2018 (R)	2019 (p)
Secteur primaire	0,7	1,5	-6,1	3,3	0,7	2,2	2,8	3,2	3,6
Secteur secondaire	4,0	9,3	22,2	8,5	7,5	4,9	5,0	4,9	5,0
Secteur tertiaire	-0,2	3,0	1,3	2,3	3,6	4,8	5,3	5,6	5,8

Source : Tableau de bord économique, INSTAT Madagascar, octobre 2016. R : réel, P : prévu

9 <http://www.banquemonddiale.org/fr/country/madagascar>

10 <http://www.banquemonddiale.org/fr/country/madagascar>

Selon la Banque mondiale, la croissance du PIB devrait atteindre 4,1 % en 2016¹¹, ce qui représente un rythme plus rapide que la croissance démographique. Cette meilleure performance récente est en partie due à l'expansion du secteur tertiaire (entre autres stimulée par des activités de travaux publics) et d'une certaine reprise du secteur primaire (soutenue par des conditions climatiques favorables).

Le Gouvernement malgache prévoit une croissance du PIB de 4,5 % en 2017, 4,8 % en 2018 et 5,0 % en 2019¹². Cette reprise après la crise politique de 2009-2014 n'aura pas été la seule que Madagascar ait vécue depuis les dernières décennies. Les crises politiques se sont succédé à Madagascar : crise de 1972, crise de 1991-92, crise de 2001-2002 et la dernière de 2009-2013. L'économie du pays en a souffert à chaque fois.

Au sortir de la dernière crise, Madagascar s'est doté en 2014 d'un Plan National de Développement (PND) pour donner les grandes orientations stratégiques de la politique de l'État qui vise à engager le pays sur la voie d'une croissance durable et inclusive. Le PND est, par ailleurs, à l'origine de l'élaboration des différentes politiques liées à l'emploi, à la formation, à la promotion du monde rural et agricole, etc. Madagascar cherche à embrasser le processus de développement à travers une transformation structurelle de l'économie, la réduction des inégalités entre les zones rurales et urbaines, et les investissements dans les secteurs les plus productifs.

Malgré cela, de nombreuses difficultés maintiennent la croissance à un niveau relativement faible par rapport à la situation précédant la crise de 2009¹³, mais également en comparaison avec la zone Afrique subsaharienne qui affiche une croissance moyenne de son PIB de l'ordre de 3,4 % en 2015¹⁴ (contre 3,0 % pour Madagascar pour la même année). Même comparée aux « pays fragiles » d'Afrique subsaharienne qui eux ont connu une croissance moyenne de leur PIB de 3,9 % en 2015¹⁵, la performance économique de Madagascar en 2015 est inquiétante. Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette faible performance. Madagascar souffre notamment de la faible productivité du secteur agricole qui regroupe plus de 80 % de la population active, mais qui ne représente que 26,4 % de son PIB en 2013¹⁶.

11 Note de conjoncture économique de Madagascar, Banque mondiale, décembre 2016.

12 Tableau de bord économique, INSTAT Madagascar, octobre 2016.

13 En 2008, la croissance du PIB était supérieure à 6% - Source : BAfD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, 2015, p. 3

14 Fond monétaire international, Perspectives économiques régionales, 2016, page 87 <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2016/afr/sreo0416f.pdf>

15 Ibid.

16 BAfD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, 2015, p. 5

Selon la Banque mondiale, près de 80 % de la population rurale vit dans la pauvreté tandis que 50 % de la population urbaine vit dans la pauvreté¹⁷. Les agriculteurs et fermiers représentent le groupe le plus pauvre du pays¹⁸. Moins de 10 % des agriculteurs vendent la totalité de leurs produits¹⁹. La très grande majorité des agriculteurs consomment entièrement leur production (18 %) ou en vendent seulement une partie et consomment le reste (73 %)²⁰. La superficie des terres agricoles, le manque d'eau et la faible productivité sont les 3 principales barrières à la commercialisation de l'agriculture malgache²¹.

Le revenu national brut moyen par habitant est de 1 328,30 dollars US²². Le rapport du PNUD indique que 48 % de la population malgache vit dans une situation de pauvreté extrême multidimensionnelle²³. Plus de 65 % de la population malgache vit avec environ 1 dollar US par jour²⁴. **Selon la dernière édition du Rapport de Développement Humain, Madagascar a un Indice de développement humain (IDH) de 0,51, ce qui classe le pays au 154e rang sur 188 pays.** Un IDH de 0,51 place le pays dans la catégorie « développement humain faible »²⁵. À cause de la crise politique que le pays a récemment connue, Madagascar a reculé de 4 rangs entre 2009 et 2014, bien que son IDH ait légèrement augmenté chaque année durant cette période²⁶.

Parmi les conditions qui contribuent à cette extrême pauvreté rurale se trouve l'isolement, tant au niveau de l'infrastructure que de l'information. En effet, les Malgaches vivant dans l'extrême pauvreté rapportent que l'absence de routes ou des routes souvent impassables empêchent leur accès aux marchés, aux produits de base, etc. En 2011, la Banque mondiale estimait que moins de 17 % des routes du pays étaient pavées²⁷. Cet isolement a aussi un effet pervers sur l'accès à l'information et aux services comme l'éducation²⁸.

Conséquence directe de cette situation socio-économique peu favorable, le marché de l'emploi à Madagascar est dégradé, particulièrement pour les jeunes. Selon la Banque mondiale, le nombre de Malgaches sur le marché du travail se situe à plus de 12 millions en 2014²⁹. Le taux de chômage était de 3,6 % en 2014³⁰. Le taux de chômage pour les femmes est de 4,5 % tandis que celui des hommes est de 2,5 %³¹. Pour les jeunes de 20 à 29 ans, le taux de chômage est de 3 %³². Bien que ces taux de chômage soient faibles, dans l'ensemble, 88,3 % des travailleurs ont un emploi précaire³³.

17 <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPA/0,,contentMDK:20204495~menuPK:443279~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:430367,00.html>

18 <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPA/0,,contentMDK:20204495~menuPK:443279~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:430367,00.html>

19 http://www.finmark.org.za/wp-content/uploads/2016/11/finscope-madagascar-pocket-guide_en-1.pdf

20 Ibid.

21 Ibid.

22 <http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/MDG>

23 Ibid.

24 http://www.finmark.org.za/wp-content/uploads/2016/11/finscope-madagascar-pocket-guide_en-1.pdf

25 <http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/MDG>

26 Ibid.

27 <http://datatopics.worldbank.org/jobs/country/madagascar>

28 <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPA/0,,contentMDK:20204495~menuPK:443279~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:430367,00.html>

29 http://www.theglobaleconomy.com/Madagascar/labor_force/

30 Ibid.

31 http://www.theglobaleconomy.com/Madagascar/labor_force/

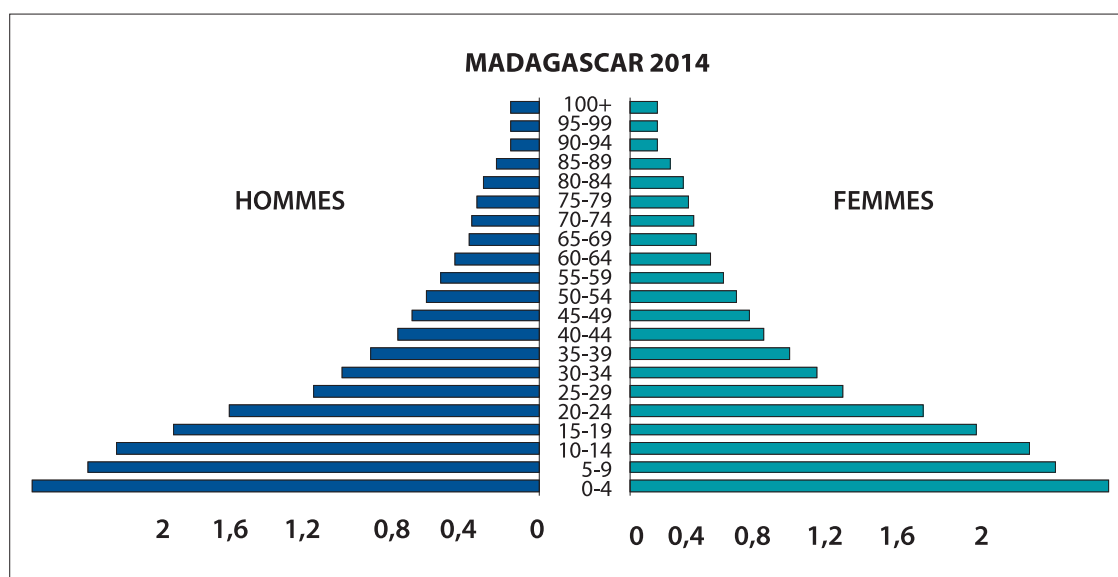
32 Bureau international du Travail, 2012.

33 <http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/MDG>

Les jeunes qui ont entre 15 et 29 ans représentent près de 30 % de la population générale et plus de 46 % de la population active (de 15 à 59 ans)³⁴. Les jeunes disposent d'une expérience professionnelle réduite et sont les premières victimes de la précarisation de l'emploi.

Figure III

La pyramide des âges à Madagascar en 2014³⁵



Source : INSTAT/DSM-PNUD-BIT-IRD/DIAL, ENEMPSI 2012, NOS PROPRES CALCULS

On estime que, chaque année, 480 000³⁶ nouveaux entrants arrivent sur le marché du travail à Madagascar. Par contre, seulement 100 000 nouveaux emplois sont créés en moyenne chaque année³⁷.

34 <https://populationpyramid.net/fr/madagascar/2016/>

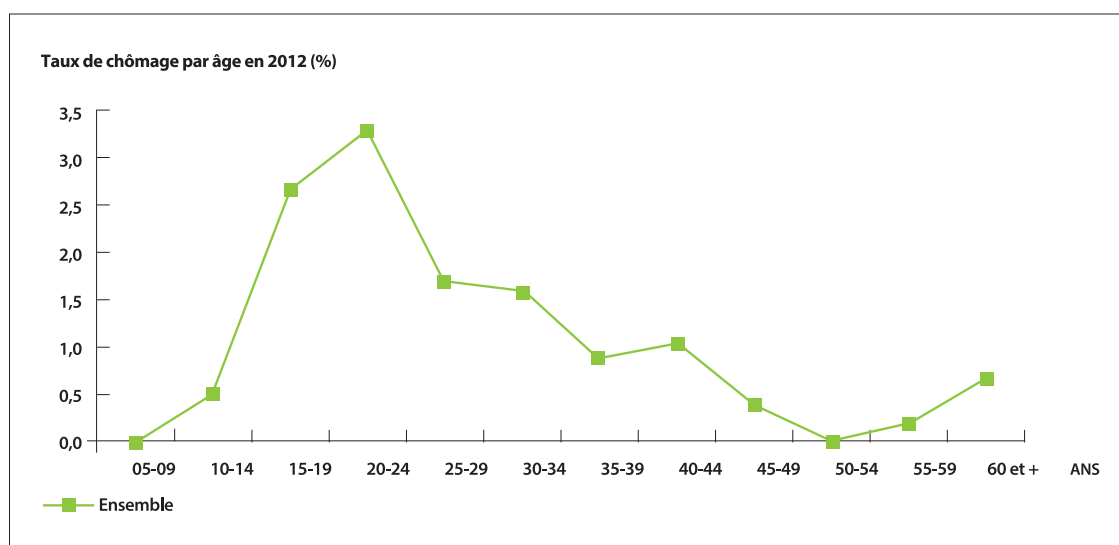
35 <http://madagascar.opendataforafrica.org/etiqrhc/home-page?lang=fr>

36 Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, p. 14

37 <http://www.cirad.mg/aiafmada/articles-de-presse/>, L'Express de Madagascar, édition du 29 octobre 2014.

Figure IV

Taux de chômage par tranches d'âge en 2012



Comme on peut le constater, les travailleurs les plus jeunes, soit ceux qui ont entre 15 et 24 ans, sont plus nombreux à vivre le chômage que ceux qui ont entre 25 et 29 ans. Il est possible que le plus fort taux de chômage chez les 15 à 24 ans soit en fait du « chômage déguisé », c'est-à-dire une inactivité économique volontaire due à la poursuite d'études³⁸. Le Gouvernement malgache reconnaît que « le taux de chômage s'accroît avec le niveau d'instruction. En effet, les universitaires sont les plus touchés avec un taux de chômage de 4,9 % contre 0,5 % pour les individus sans instruction. Même ceux qui ont choisi la formation technique ne sont pas épargnés avec un taux de chômage de 4,5 % »³⁹.

La proportion des jeunes de 15 à 29 ans dans le groupe de travailleurs ayant un emploi régulier est très faible, soit 12 %. Les jeunes représentent 65,1 % des travailleurs salariés en dessous de la rémunération moyenne. Mais la statistique la plus révélatrice est celle-ci : les jeunes de 15 à 29 ans représentent 94,9 % des travailleurs du secteur informel⁴⁰. Le tableau suivant présente une vue d'ensemble sur le type d'activités économiques des jeunes Malgaches de 15 à 29 ans. Notons que les jeunes femmes sont nettement moins représentées dans les catégories des salariés, travailleurs à leur propre compte et travailleurs familiaux non rémunérés.

38 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, page 20.

39 <http://www.primature.gov.mg/wp-content/uploads/2015/04/PND.pdf>

40 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, page 40.

Tableau 2

Répartition (en %) des jeunes travailleurs de 15 à 29 ans selon le statut d'emploi et le sexe

Répartition (en %) des jeunes travailleurs de 15 à 29 ans selon le statut d'emploi et le sexe			
Statut d'emploi	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés	15,8	10,4	13,0
Employeurs	4,0	3,6	3,8
Travailleurs à leur propre compte	37,2	23,0	29,9
Membres de coopératives	0,2	0,1	0,1
Travailleurs familiaux non rémunérés	42,6	62,3	52,8
Autres	0,2	0,6	0,4
Total	100,00	100,00	100,00

Source : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, page 37.

Le taux de salarisation (proportion des individus occupés disposant d'un salaire) des jeunes de 15 à 29 ans est très faible, soit de 13 %⁴¹. Donc, la majorité des jeunes Malgaches sont des travailleurs familiaux non rémunérés. Cette situation unique aura certainement un impact sur le type d'interventions cherchant à favoriser une meilleure intégration et le succès économique des jeunes Malgaches, surtout en ce qui a trait à l'entrepreneuriat des jeunes. **De plus, les jeunes de Madagascar vivent un chômage de longue durée.** Plus de 6 jeunes sur 10 qui ont entre 15 et 29 ans sont au chômage depuis plus d'un an⁴². Et plus de 20 % des jeunes de la même catégorie d'âge font partie de la population inactive⁴³. Le taux d'inactivité des 15 à 29 ans en milieu urbain est deux fois plus élevé qu'en milieu rural⁴⁴.

Somme toute, les jeunes Malgaches sont plus touchés par le chômage et le sous-emploi que le reste de la population en âge de travailler et ils sont surreprésentés dans le secteur informel. Dans une économie qui n'est pas suffisamment diversifiée, la plupart des jeunes Malgaches ruraux sont agriculteurs et non-salariés. L'augmentation de la productivité de l'agriculture et sa commercialisation durable représentent d'énormes défis. L'entrepreneuriat des jeunes peut représenter une avenue prometteuse, mais le support nécessaire pour assurer un succès dans ce secteur est considérable. La faible performance du système d'éducation est également un facteur important pour expliquer les difficultés rencontrées par les jeunes Malgaches dans leur recherche d'activités économiques porteuses.

41 Ibid.

42 Ibid, p. 35.

43 Ibid, p. 36.

44 Ibid, p. 36.

SECTION 2 – APERÇU GÉNÉRAL DU PAYSAGE DES POLITIQUES EN LIEN AVEC LA JEUNESSE

Depuis la fin de la crise de 2009-2014, un certain nombre de politiques ont été élaborées pour guider la réforme socio-économique du pays et l'accompagner sur la voie du développement inclusif. Le Plan National de Développement (PND), adopté en 2014, constitue la clé de voûte de cette réforme. Dans le cadre de ce rapport, nous avons décidé de présenter les principaux textes et programmes politiques en lien avec la thématique de la jeunesse à Madagascar.

- **Plan national de développement (PND) :** en 2014, Madagascar s'est doté d'un Plan National de Développement (PND) pour guider la réforme socio-économique du pays et le lancer sur la voie de la croissance inclusive. Le PND, conçu pour la période allant de 2015 à 2019, est organisé autour de cinq axes stratégiques de développement⁴⁵ : 1) **Gouvernance** (incluant état de droit, sécurité, décentralisation, démocratie, et solidarité nationale), 2) **Stabilité macro-économique et développement**, 3) **Croissance inclusive**, 4) **Capital humain**, et 5) **Capital naturel**. Afin de mettre en œuvre l'axe 3, le PND a identifié un **certain nombre de secteurs d'activité porteurs** qui doivent accompagner le retour de la croissance économique à Madagascar. Il s'agit notamment : **de l'agriculture, de la pêche, des mines, des entreprises franches, du secteur Bâtiments et Travaux Publics (BTP), du tourisme et des transports**⁴⁶. Dans ce cadre, le PND prévoit la mise en place d'actions en faveur des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Petites et Moyennes Industries (PMI) afin de soutenir la création d'emplois décents et la reprise de l'activité. Par ailleurs, le PND prend également en compte la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, l'axe 4 (capital humain) prévoit notamment de **rénovier le système éducatif et de valoriser l'enseignement universitaire, technique et professionnel**. En ce qui concerne l'emploi des jeunes, le PND ne prévoit pas de mesures spécifiques à ce sujet, à part le fait de s'assurer que les efforts de promotion de l'emploi décent prennent en compte les jeunes.

Les inégalités dans le pays sont énormes, surtout entre les populations rurales et urbaines. Les réformes mises en avant par le Plan National de Développement auront des difficultés à produire un impact sur les populations rurales et pauvres, qui sont, à plusieurs niveaux, au-delà de la zone d'action du gouvernement. Le gouvernement cherche, avec raison, à renforcer la gouvernance et les éléments macro-économiques du pays. Par contre, ces efforts prendront plusieurs années, même toute une génération, pour avoir un effet sur les populations les plus pauvres, y compris les jeunes chercheurs d'emplois.

45 Plan National de Développement, pp. 57-61, <http://www.primature.gov.mg/wp-content/uploads/2015/04/PND.pdf>

46 Le PND présente également un « Schéma National des Orientations Sectorielles et Transversales », il s'agit d'une identification géographique des opportunités économiques présentes à Madagascar (Plan National de Développement, pp. 67 – 68)

Le financement du Plan National de Développement demeure nébuleux. Les recettes fiscales du gouvernement sont nettement insuffisantes et la part du secteur privé dans le développement national est minime. Les réserves du gouvernement se sont épuisées suite à l'arrêt de l'aide internationale liée à la crise politique. Enfin, la monnaie locale [l'ariary] s'est dépréciée. **Avec un Plan National de Développement fortement axé sur l'exploitation des ressources naturelles du pays, Madagascar risque de créer une crise environnementale qui affectera principalement les pauvres et les populations rurales.** Effectivement, le pays surexploite ses ressources naturelles (industries extractives, exploitation forestière, pêche, etc.) sans investir dans leur renouvellement ou l'augmentation de la productivité. De plus, les populations rurales dépendent de ces ressources naturelles pour leur simple subsistance. **La croissance démographique augmente encore davantage la pression sur ces ressources naturelles souvent mal gérées et mal exploitées.**

- **Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (PNEFP) :** en 2015, la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (PNEFP) vient appuyer les objectifs formulés par le PND. Cette politique de l'emploi et de la formation professionnelle a été conçue pour répondre à trois objectifs principaux : **1) Former la population malgache pour promouvoir la croissance et combattre la pauvreté, 2) Piloter de manière équitable l'accès de tous les Malgaches aux compétences requises par le développement durable, 3) Former pour créer des emplois décents, accessibles à tous et mettant en valeur les ressources naturelles du pays.** Afin de répondre à ces objectifs, la PNEFP repose sur deux composantes principales, déclinées en 9 axes stratégiques de mise en œuvre. **Le défi de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes semble donc être effectivement pris en compte par la PNEFP,** en particulier au travers des axes stratégiques 5 et 6 qui prévoient respectivement le renforcement de l'alternance et de l'apprentissage, et la mise en place de cellules école–entreprise chargées de l'insertion des jeunes. L'axe 6 impose également que des modules de formation à l'entrepreneuriat soient intégrés dans tout dispositif de formation. **Enfin, l'axe 7 insiste sur la nécessité de soutenir l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes et des femmes**⁴⁷. L'Office National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), organisme rattaché auprès du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MEETFP), a tenu, en octobre 2016, des consultations avec différents partenaires locaux, nationaux et internationaux afin de mieux comprendre leurs besoins et ainsi renforcer les capacités du système à opérationnaliser la PNEFP⁴⁸. Entre autres, ces consultations permettent de mieux coordonner les attentes et les besoins des différents secteurs d'emplois avec les actions de la PNEFP.

47 Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle, p. 48

48 <http://www.mg.undp.org/content/madagascar/fr/home/presscenter/pressreleases/2016/10/13/quel-r-le-pour-l-office-national-de-l-emploi-et-de-la-formation-professionnelle-madagascar.html>

Les réformes prévues à la PNEFP vont devoir obtenir un niveau de financement sans précédent. Selon l'UNESCO, la formation et l'éducation professionnelle et technique n'ont jamais obtenu un financement qui ait dépassé 1 % du budget du gouvernement pour le secteur de l'éducation⁴⁹. Bien que la formation et l'éducation professionnelle et technique à Madagascar bénéficient de financements privés, le manque à gagner est tel que le gouvernement doit montrer la voie dans ce secteur et investir à la hauteur du problème.

- **La Stratégie Nationale de la Finance Inclusive 2013 – 2017 : cette politique a été élaborée pour renforcer l'accès de la population aux produits et services financiers à Madagascar.** La SNFI comporte 4 axes stratégiques : 1) assurer le soutien de la demande de produits et de services financiers, 2) développer l'offre de produits et de services financiers, 3) assurer la coordination du plaidoyer de la finance inclusive, 4) assurer la supervision de l'environnement légal de la finance inclusive. Concrètement, la mise en œuvre de la SNFI repose sur des objectifs d'augmentation de certains indicateurs comme le nombre de points de services, le nombre d'utilisateurs des services d'épargne et de crédit, le taux de pénétration de l'épargne et du crédit, etc. **La stratégie reconnaît que les besoins financiers peuvent varier par strate de population ou de clientèle et qu'il « y a lieu également de considérer les besoins de crédit regroupés pouvant être exprimés par les regroupements en milieu urbain et rural, comme les coopératives, les groupements de producteurs, de femmes ou de jeunes⁵⁰ ».**

Pour ce qui est des produits et services cherchant à répondre aux besoins spécifiques des jeunes, le sous-axe 2.3 de la SNFI prévoit la « mise en place de programmes d'éducation financière (épargne, crédit, etc.) pour la clientèle de la finance inclusive et étude de besoins, sensibilisation et formation des jeunes aux services financiers ». Le but poursuivi est de promouvoir l'« intégration significative des jeunes aux marchés financiers⁵¹ ». Par contre, aucun autre détail à ce sujet n'est offert. **La question des produits et services financiers dédiés aux jeunes, et surtout aux jeunes entrepreneurs, doit être étudiée et des interventions ciblées doivent être élaborées dans le cadre de la SNFI.**

49 http://www.unevoc.unesco.org/go.php?q=World+TVET+Database&lang=fr&ct=MDG#par0_3

50 La Stratégie Nationale de la Finance Inclusive 2013 – 2017, page 9.

51 Stratégie Nationale de la Finance Inclusive 2013-2017, p.52

- **La Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale (SNFAR) :** depuis 2012, cette stratégie donne un cadre général pour le développement et la réforme du système de la Formation agricole et rurale à Madagascar. Chaque année, de 6 000 à 8 000 jeunes sont formés aux métiers de l'agriculture, ce qui est très en deçà des besoins du secteur⁵². La SNFAR vise donc à renforcer les capacités des établissements de formation agricole et rurale à Madagascar. **La problématique de la formation des jeunes agriculteurs est explicitement prise en compte par la SNFAR. En effet, la politique pose comme priorité l'extension du réseau des établissements de formation agricole afin d'atteindre un objectif de 1 000 jeunes formés et installés chaque année d'ici 2017.** Par ailleurs, la politique prévoit également la mise en place de dispositifs d'appui à l'installation des jeunes agriculteurs, notamment pour faciliter l'accès au foncier. Enfin, **des services de conseil et d'orientation devraient être mis à la disposition des jeunes formés au niveau des Chambres Régionales d'Agriculture**⁵³.

La faible productivité du secteur agricole à Madagascar risque de saper les investissements du gouvernement. Plusieurs acteurs, y compris la Banque mondiale, considèrent que le manque de connaissance des agriculteurs et l'utilisation de pratiques et technologies obsolètes sont les principaux facteurs expliquant la faible productivité du secteur. La SNFAR démontre que le Gouvernement malgache est conscient de ces problèmes. **La Stratégie prévoit aussi des mesures spécifiques aux jeunes.** Par contre, étant donné l'ampleur du problème et la grande proportion de jeunes Malgaches déjà engagés dans le domaine de l'agriculture, l'objectif de **1 000 jeunes par année semble trop modeste par rapport à l'ampleur de la tranche d'âge et aux nombreux besoins du pays.** Il est important de noter les liens entre le secteur agricole, le taux de scolarisation, et la diversification économique du pays. La Banque mondiale explique dans son analyse du Plan National de Développement de Madagascar que « **pour qu'une transformation de structure puisse se produire, il faudrait que la productivité agricole augmente et que les participants à la force de travail aient la possibilité de travailler dans des secteurs autres que l'agriculture et l'informel**⁵⁴ ». De plus, ceci permettrait à plus d'enfants de rester plus longtemps à l'école primaire et secondaire.

52 SNFAR, p.5

53 SNFAR, p. 13

54 <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/130511468185962850/pdf/99197-REVISED-FRENCH-Box394822B-PUBLIC-SCD-Madagascar-final-definitif.pdf>, page 110

- **Politique nationale de la jeunesse (PNJ) 2016** : la nouvelle Politique nationale de la Jeunesse (PNJ), a été promulguée en février 2016. Elle vient compléter l'ancien texte qui date de 2004. La loi qualifie désormais de « jeune » tout individu âgé de 14 à 30 ans (Article 2). Afin de promouvoir une nouvelle vision de la jeunesse, 4 axes thématiques ont été retenus⁵⁵ et concernent l'éducation, la santé, l'emploi et la participation citoyenne. En ce qui concerne l'axe **Emploi, Formation professionnelle et Entrepreneuriat**, trois objectifs ont été énoncés : **1) Valoriser la formation professionnelle, 2) Promouvoir l'accessibilité à l'emploi, et 3) Promouvoir l'entrepreneuriat**. Afin de soutenir ce troisième axe, le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Jeunesse (PPEF) a été créé en collaboration avec la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) rattachée à l'Organisation internationale de la Francophonie. Le PPEF a pour but de « promouvoir l'esprit d'entreprise et la participation des jeunes dans le développement de la nation⁵⁶ ». Le PPEF permet aux jeunes d'être formés et encadrés dans leurs efforts entrepreneuriaux. Ensuite, « les jeunes concourent en vue de l'obtention d'un fonds de démarrage pour leurs projets. Le concours est destiné aux jeunes Malgaches âgés de 16 à 30 ans de différents horizons et les dossiers sont sélectionnés par la CONFEJES. » En termes de gouvernance, la Politique nationale de la Jeunesse est conçue comme un programme interministériel coordonné par le Ministère de la Jeunesse. **Un Comité interministériel pour la jeunesse (CIMJ) vient tout juste d'être mis en place afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la PNJ**. En effet, une Secrétaire Permanente du CIMJ est entrée en fonction en juin 2016⁵⁷.

L'Observatoire de la Jeunesse, créé en 2013, regroupe des jeunes travaillant sur le terrain pour recueillir des informations sur le contexte et les défis des jeunes selon 4 catégories : la nutrition, le travail décent, les jeunes en conflits, le civisme et la santé. Ces données doivent être insérées dans une base de données, organisée sur le système des circonscriptions, et analysées dans une publication périodique. Cette dernière servira d'outil supplémentaire dans le processus de décision des principaux acteurs dans le secteur de la jeunesse. **Des recherches préliminaires révèlent que, dans l'ensemble, l'Observatoire de la Jeunesse n'a pas atteint ses objectifs relatifs à la publication et à la dissémination de publications périodiques**. De plus, il semble manquer une articulation stratégique entre l'Observatoire, le Comité interministériel pour la Jeunesse et les autres acteurs clés du secteur tel le **Système d'Information sur le Marché du Travail et de la Formation Professionnelle (SIMTFP)** décrit dans une section ultérieure de ce rapport.

55 Document Cadre de la Politique Nationale de la Jeunesse, pp. 17 - 20

56 Site du Ministère de la Jeunesse et des Sports, <http://www.mjs.gov.mg>

57 Rapport du Conseil des Ministres du 2 Juin 2016 sur www.orange.mg



Bien que la SNFAR et la nouvelle Stratégie Nationale de la Jeunesse soient encore très récentes, une certaine déconnexion entre les deux stratégies peut être perçue. La Stratégie Nationale de la Jeunesse présente tellement d'objectifs que la question cruciale de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat des jeunes n'est pas suffisamment mise en valeur. **Il conviendrait d'explorer et établir un partenariat entre le Comité interministériel pour la jeunesse (CIMJ) et les organismes en charge de la PNEFP et de la SNFAR afin de s'assurer que la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes restent en haut de la liste des priorités nationales.** Aussi, des liens de politiques et de mise en œuvre avec la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive devraient être établis.

Bref, les politiques mentionnées ci-dessus permettent d'entrevoir tout le potentiel que Madagascar offre. Le pays est en recherche de stabilité politique et de croissance économique. Les politiques exposées permettent de croire que **le gouvernement semble avoir pris conscience de l'importance de la problématique de la jeunesse à Madagascar.** Par contre, **la mise en œuvre de ces politiques n'est pas encore effective.** Les ateliers de mise en œuvre doivent se réunir dans le courant de l'année 2016. Malgré cela, de nombreuses inquiétudes sur le bien-fondé et la faisabilité de ces politiques sont partagées par plusieurs acteurs dans le pays.

SECTION 3 – APERÇU GÉNÉRAL DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE SERVICES FINANCIERS

Comparée à celle d'autres pays d'Afrique subsaharienne, l'inclusion financière à Madagascar est encore faible. Selon les chiffres de la base de données FinScope 2016, seulement 12 % des Malgaches adultes possèderaient un compte financier auprès d'un établissement bancaire. Le tableau ci-dessous offre une comparaison avec d'autres pays de la région.

Tableau 3

Taux de bancarisation (en %), Madagascar et pays voisins

Pays	Banque	Autre établissement formel (pas la banque)	Informel	Exclus
Madagascar (2016)	12	17	30	41
République démocratique du Congo (2014)	12	24	12	52
Mozambique (2014)	20	4	16	60
Zambie (2015)	25	13	21	41
Malawi (2014)	27	7	15	51
Zimbabwe (2014)	30	39	8	23
Botswana (2014)	50	18	8	24
Swaziland (2014)	54	10	9	27
Afrique du Sud (2015)	78	6	3	13
Île Maurice (2014)	85	3	2	10

Source : *FinScope* Madagascar 2016.

Bien qu'il soit très bas, ce taux représente tout de même une augmentation si on le compare au taux de bancarisation de 2 011, qui était de 5,5 % selon Global Findex (Global Financial Inclusion Database développée par la Banque mondiale⁵⁸). Cette augmentation est notamment due au développement du Mobile Banking. Ces services financiers liés à la téléphonie mobile sont apparus fin 2011, à l'initiative des trois opérateurs téléphoniques principaux que sont Telma, Airtel et Orange. Le Mobile Banking permet notamment d'effectuer des paiements, des transferts d'argent et d'épargner directement depuis un téléphone portable.

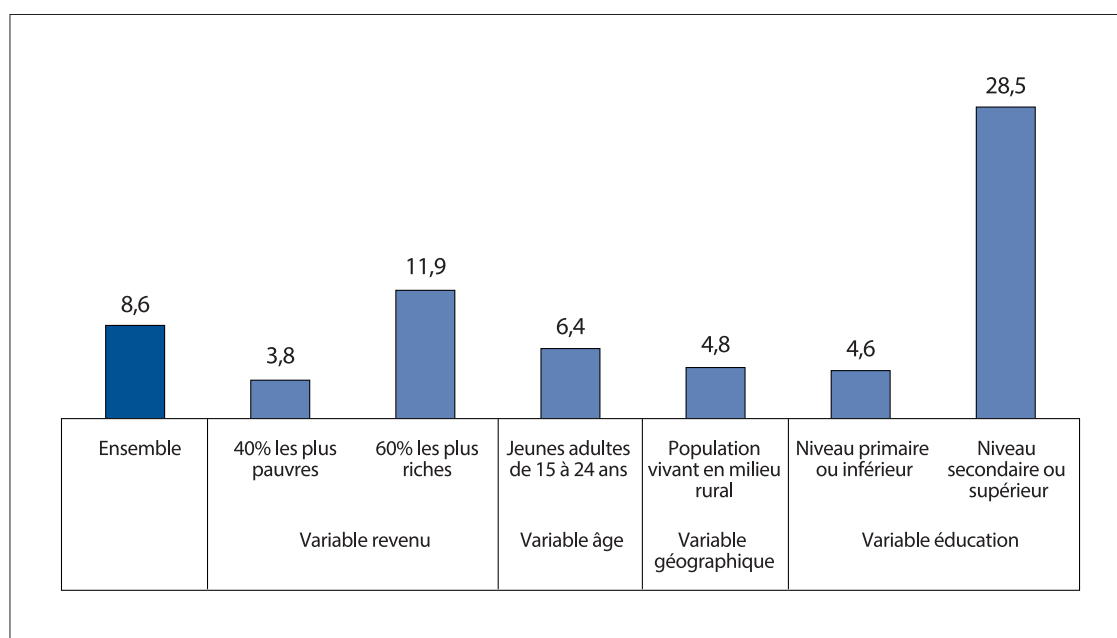
58 <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=1228>

Bien que l'introduction des technologies mobiles soit très prometteuse et qu'elle ait largement contribué à faire progresser le taux d'adultes titulaires d'un compte, **près de 96 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans ne possèdent toujours pas de compte bancaire et seul 1,2 % a effectué un emprunt auprès d'une institution financière⁵⁹. Le faible niveau d'inclusion financière des jeunes dont témoignent ces indicateurs est imputable en partie à des difficultés systémiques touchant l'ensemble de la population**, telles que l'insuffisance des infrastructures ou le taux de ruralité⁶⁰, qui s'élève à 70 %. D'autres obstacles touchent néanmoins spécifiquement les jeunes, tels que les stéréotypes négatifs qu'entretiennent les pourvoyeurs de services financiers à leur égard ou le manque d'encadrement réglementaire, qui leur est préjudiciable. **Ainsi, bien que la stratégie nationale d'inclusion financière cible avant tout les jeunes et leur besoin de compétences financières⁶¹, seuls ceux qui sont âgés de plus de 21 ans sont légalement autorisés à ouvrir et gérer seuls un compte épargne.**

Par ailleurs, il est important de souligner que le taux de possession d'un compte financier varie en fonction de certains critères sociodémographiques. En effet, il y a quatre variables qui influencent assez fortement la probabilité des populations concernées de détenir un compte financier : 1) Le revenu : les populations qui disposent d'un capital économique plus important sont plus nombreuses à détenir un compte financier, 2) **L'âge** : les jeunes adultes (15 à 24 ans) sont moins nombreux à disposer d'un compte, 3) **Le lieu de vie** : les populations vivant en milieu rural sont moins nombreuses à posséder un compte, et 4) **L'éducation** : la probabilité de détenir un compte augmente très fortement avec le niveau d'éducation.

Figure V

Proportion d'individus possédant un compte financier (2014)



Source : Global Findex

59 Ibid.

60 Ibid.

61 Stratégie nationale d'inclusion financière de Madagascar. Disponible à l'adresse : http://www.madamicrofinance.mg/images/stories/download//Strategie%20Nationale%20de%20la%20Finance%20Inclusive%20SNFI%202013_2017.pdf.

FinScope a également mesuré plusieurs aspects de la vie financière des Malgaches et a trouvé que **58 % des adultes disent requérir plus d'informations sur la gestion de leur argent**⁶². La même étude révèle par contre que parmi les adultes qui ont accès à des services financiers formels, seulement 5 % d'entre eux utilisent les crédits ou prêts bancaires, comparativement à 22 % qui empruntent à des proches et 69 % qui n'empruntent pas du tout⁶³. Sur ceux qui n'ont pas recours au crédit, 29 % disent craindre le crédit et 28 % disent n'avoir jamais pensé emprunter. Ces taux sont beaucoup plus faibles que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. En plus d'un faible accès aux services financiers, « l'absence d'outils d'atténuation des risques, la faiblesse des cadres juridiques, la médiocrité des infrastructures et le manque de mécanismes de prestation à faible coût, entre autres, empêchent les banques et les institutions de microfinances (IMF) d'étendre leurs services à la population non desservie.⁶⁴ »

Malgré cela, le secteur de la microfinance malgache a connu une croissance rapide au cours des dernières années. Par contre, certaines institutions sont confrontées à des difficultés⁶⁵. Ces problèmes incluent mauvaise gestion et fraude de plusieurs IMF, ce qui a un impact sur l'ensemble du secteur et ses relations avec les citoyens⁶⁶. « Le financement à long terme n'est guère disponible et les coûts de financement restent élevés »⁶⁷.

Le rapport Doing Business 2016 de la Banque mondiale classe Madagascar au 167^e rang sur 190 pays examinés⁶⁸. Ce 167^e rang représente une hausse de 2 rangs comparativement à l'étude de 2015⁶⁹. En ce qui touche uniquement le critère de l'accès au crédit, Madagascar se situe au 170^e rang, une baisse de deux rangs comparativement à 2015⁷⁰. Madagascar a un faible rang à ce sujet à cause, entre autres, **de l'absence d'informations sur le crédit**. En effet, le pays ne peut pas compter sur un bureau de crédit centralisé⁷¹. Par contre, Madagascar a fait des progrès au niveau des processus liés au démarrage d'entreprises. Le pays est maintenant au 113^e rang, comparativement au 126^e rang l'année précédente⁷². **Madagascar se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne quant au nombre de procédures, à la durée et au coût du processus d'enregistrement d'entreprises**⁷³. En effet, on voit dans un rapport de la Banque mondiale que **le coût de démarrage d'une entreprise à Madagascar a baissé significativement entre 2003 et 2010 et s'est maintenu très bas depuis 2011**⁷⁴.

62 http://www.finmark.org.za/wp-content/uploads/2016/11/finscope-madagascar-pocket-guide_en-1.pdf

63 Ibid.

64 <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/130511468185962850/pdf/99197-REVISED-FRENCH-Box394822B-PUBLIC-SCD-Madagascar-final-definitif.pdf>, page 62.

65 Ibid.

66 Ibid.

67 Ibid.

68 <http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/madagascar/#starting-a-business>

69 Ibid.

70 Ibid.

71 <http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/madagascar/#getting-credit>

72 <http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/madagascar/#starting-a-business>

73 Ibid.

74 http://www.theglobaleconomy.com/Madagascar/Cost_of_starting_business/

Ce contexte contribue à expliquer que la culture du crédit n'est pas encore très développée à Madagascar. Le manque d'éducation à ce sujet et la faible pénétration des services financiers y contribuent également. **Cette situation représente un facteur supplémentaire qui rend l'entrepreneuriat de la jeunesse encore plus difficile.**

LA DEMANDE DE SERVICES FINANCIERS

En s'appuyant sur les résultats de FinScope, on peut faire les observations suivantes⁷⁵:

- **L'inclusion financière formelle à Madagascar est seulement à 29 %.** Un total de 41 % des adultes sont exclus⁷⁶. L'inclusion financière des hommes et celle des femmes sont presque identiques (59 % comparé à 58 %). Par contre, l'inclusion financière en milieu urbain est plus élevée que dans les milieux ruraux (69 % comparé à 54 %)⁷⁷.
- **Les besoins de crédit sont nombreux et varient selon les motifs.** FinScope révèle que 78 % de la population a des difficultés pour répondre à toutes ses responsabilités financières. Pour les activités génératrices de revenus, le besoin de crédit couvre le plus souvent le besoin en fonds de roulement ainsi que le besoin en équipements. En ce qui concerne l'agriculture, les besoins de crédit les plus courants concernent le besoin en fonds de roulement, l'équipement et le stockage (greniers villageois communs). Plus généralement, la majeure partie des demandes de crédit sert à financer une activité génératrice de revenu ou bien les frais liés à l'éducation et à la scolarité.
- Le recours à l'épargne est principalement motivé par le besoin ultérieur de financer une activité génératrice de revenus, de payer des frais de scolarité ou encore de constituer une épargne de sécurité pour la retraite.
- Deux autres besoins en augmentation sont à souligner : 1) les services de **micro-assurance**, notamment les assurances vie, les assurances couvrant l'incendie, le vol, les assurances santé ou encore les assurances agricoles 2) Les **services de paiement et de transferts d'argent** : les services de paiement et de transfert d'argent développés par la téléphonie mobile sont aujourd'hui majoritaires.
- Pour les jeunes, *Global Findex* note que 20 % des jeunes qui ont eu un crédit auprès d'une institution financière ont utilisé leurs fonds pour un problème médical ou de santé, 10 % pour des activités de commerce et 6 % pour des frais scolaires⁷⁸.

75 En nous appuyant sur la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive, pp. 9 - 14

76 According to FinScope 2016.

77 <http://www.finmark.org.za/results-from-finscope-consumer-survey-madagascar-2016/>

78 Global Findex (Global Financial Inclusion Database) 2016.

On constate donc une très faible formalisation de la demande de services financiers. La demande existe, elle est bien réelle, mais dans la grande majorité des cas, les individus préfèrent recourir à un mode informel d'épargne (en conservant cette épargne chez eux par exemple) ou de crédit (ceux qui empruntent de l'argent le font en priorité auprès de leur famille et de leurs amis). Cette faible formalisation de la demande témoigne à la fois du caractère parfois inadapté de l'offre de services financiers, point sur lequel nous reviendrons, et d'une grande méfiance des populations à l'égard des institutions financières. Ce constat rend donc nécessaire le **renforcement des dispositifs d'éducation financière et de sensibilisation à l'utilité de l'épargne et du crédit bancaire.**

En ce concerne les jeunes entrepreneurs, une réalité similaire est observée. **On peut constater que rares sont ceux qui ont eu recours à un financement qui provenait d'une institution financière ou d'un organisme de soutien aux entrepreneurs. Cette réalité traduit clairement le manque criant de soutien aux jeunes entrepreneurs malgaches.**

Tableau 4

Source du financement de démarrage des entreprises tenues par les 15 à 29 ans

Source du financement de démarrage des entreprises tenues par les 15 à 29 ans à Madagascar	
Aucun fonds nécessaire	33,6 %
PME financée à partir d'économies personnelles	30,5 %
Prêt d'un proche ou un ami	34,6 %
Autre	1,3 %
Total	100,0 %

Source : Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active, ETVA, Madagascar, Bureau international du Travail et INSTAT, 2 013.

L'OFFRE DE SERVICES FINANCIERS

En 2015, la microfinance concernait 1 395 868 personnes à Madagascar, pour une population totale d'un peu plus de 22 millions d'habitants⁷⁹. Par ailleurs, le pays compte 937 points de services⁸⁰. Selon la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI) 2013 – 2 017, « malgré la crise économique et politique, le secteur de la microfinance a connu un essor important ces dernières années (2 008 à 2011). **Le nombre d'utilisateurs a augmenté de près de 20 % par année entre 2008 et 2011.** Les dépôts ont cru de 56 % par année et les crédits de 35 % par année. Les femmes représenteraient 46,4 % des utilisateurs. Le secteur est relativement concentré sans qu'on assiste à la présence d'IMF dominantes. Une dizaine d'IMF, incluant les banques de microfinance, représentent près de 90 % du marché, en termes d'utilisateurs, d'épargne et d'encours de crédit⁸¹ ».

79 http://www.madamicrofinance.mg/cnmf/public.php?action=PublicAfficherResultat&id_suj=194&sort_id=185

80 Ibid.

81 Stratégie Nationale de la Finance Inclusive, 2013 – 2017, pp. 14 - 15

À Madagascar, l'offre de services financiers est principalement assurée par des institutions de microfinance et par des institutions bancaires. En décembre 2015, un total de **25 institutions de microfinance est recensé, ainsi que 1 établissement financier et 4 banques territoriales**. Par contre, il semble que certaines de ces 30 institutions de microfinances ne soient pas ou ne soient plus en opération⁸².

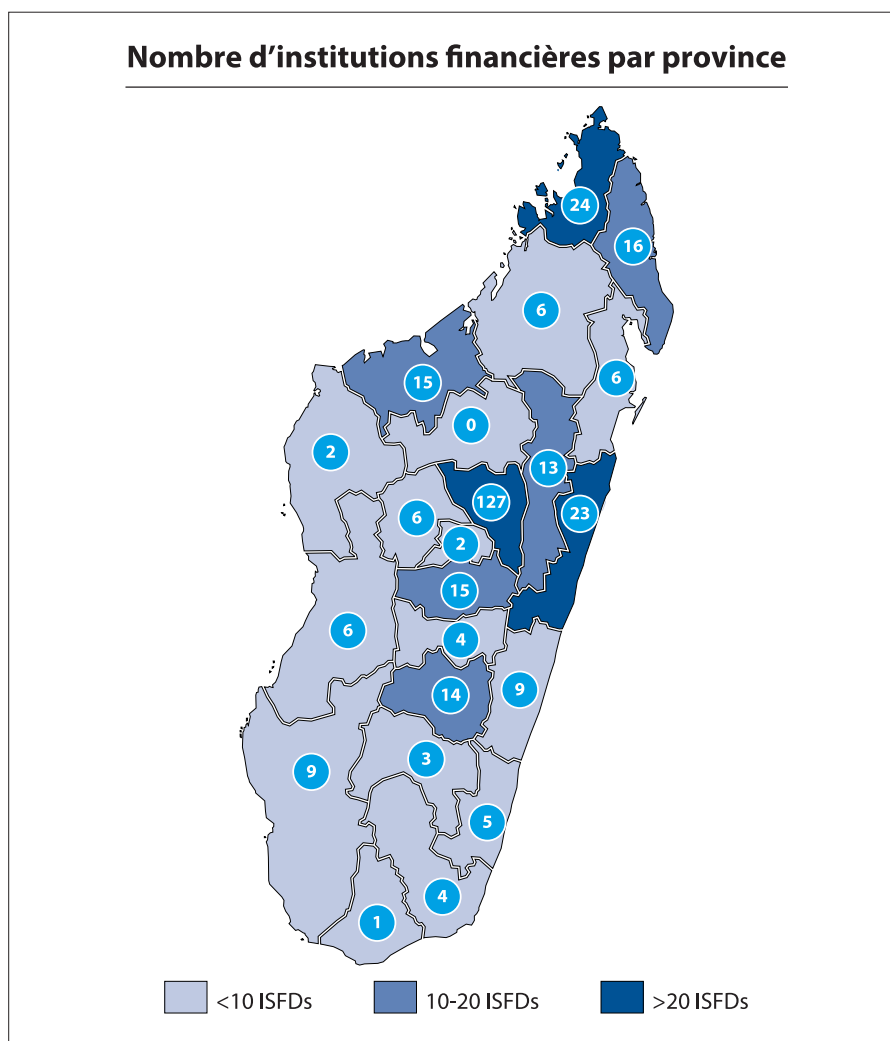
D'une façon générale, l'offre de produits et de services financiers est plutôt diversifiée, à l'exception de la micro-assurance qui reste encore insuffisamment développée. L'innovation majeure de ces dernières années concerne l'apparition et la généralisation du **Mobile Banking**, développé à l'initiative des trois principaux opérateurs de téléphonie, Telma, Airtel et Orange. Le Mobile Banking permet désormais d'effectuer des transferts d'argent ainsi que des paiements directement depuis un téléphone mobile. D'autres applications comme l'accès à l'épargne ou au crédit par le biais du Mobile Banking sont en cours de conception. Ces nouveaux services sont également discutés au niveau des autorités de la régulation financière.

Cependant, force est de constater qu'une part importante de la demande, exprimée notamment par les populations rurales et vulnérables, n'est toujours pas satisfaite. Étant donné que ces populations sont majoritairement composées de jeunes, les raisons invoquées le plus souvent par les institutions financières font état du risque élevé et de leur manque de capacité de remboursement. En réalité, l'insatisfaction de cette partie de la demande peut être expliquée par deux éléments. Le premier concerne la **faible couverture du territoire**. Certaines régions enclavées sont encore trop peu desservies par les institutions financières, mais cette contrainte d'ordre géographique pourrait être en partie surmontée grâce à la généralisation du Mobile Banking. Le second élément est lié à **l'absence ou à la quasi-absence de services et produits financiers spécifiquement destinés aux besoins des populations rurales et vulnérables, qui comprend une très forte proportion de jeunes, et plus spécifiquement de jeunes agriculteurs**. Sur ce second point, c'est l'offre de services financiers qui demeure lacunaire.

82 Selon des entrevues avec partenaires locaux.

Figure VI

Nombre d'institutions financières par province



Cet état de fait est reconnu par la SNFI qui mentionne qu'« outre la faiblesse de la couverture du territoire, particulièrement en milieu rural, le principal problème de l'offre est l'incapacité d'offrir convenablement des produits adaptés pour répondre à certaines strates de la demande⁸³. » De plus, « il est vrai que pour les Institutions et Banques de Microfinance, les marchés de l'agriculture et celui des plus vulnérables sont plus difficiles à aborder. **Cependant, peu d'efforts ont été faits pour adapter les produits et particulièrement les approches pour rejoindre ces clientèles.** Il y a souvent un manque de volonté pour le faire, mais c'est aussi le choix de la facilité, car le crédit commerce représente moins de complexité et de risque »⁸⁴.

83 Ibid, p.14

84 Ibid. p. 15

SECTION 4 – ÉVALUATION DE L’OFFRE ET DE LA DEMANDE DE MAIN-D’ŒUVRE

LA DEMANDE DE MAIN-D’ŒUVRE

Chaque année, environ 480 000⁸⁵ nouveaux jeunes rejoignent le marché du travail à Madagascar. Par contre, on estime que seulement 100 000 nouveaux emplois sont créés en moyenne chaque année⁸⁶. Un afflux de main-d’œuvre que l’économie ne parvient pas à absorber.

Actuellement, le pays se trouve dans une situation fragile de reprise économique et l’environnement économique demeure dégradé. En effet, les employeurs mentionnent en majorité l’insécurité, la concurrence déloyale et l’insuffisance de la demande comme les principaux facteurs qui limitent la production des entreprises malgaches en 2013. Dans un tel contexte, **les employeurs anticipent des niveaux de production relativement faibles et la demande de main-d’œuvre s’en trouve donc amoindrie.**

On observe un décalage entre les compétences exigées par les employeurs et les compétences effectivement détenues par la main-d’œuvre disponible. En effet, le manque de main-d’œuvre qualifiée est un facteur limitant l’activité des entreprises à Madagascar. Ce décalage persiste d’ailleurs dans la mesure où les modes de formation professionnelle comme l’alternance, l’apprentissage ou les stages sont encore trop peu développés à Madagascar⁸⁷.

Enfin, les problèmes relatifs **à l’accès au financement, à l’énergie, aux infrastructures, ou encore la pression fiscale jugée trop élevée, soulignent l’importance et la nécessité de mettre en place une véritable politique de promotion de l’emploi et de soutien aux entreprises.** Une action structurée de l’État pourrait alors augmenter et faciliter la création d’emplois à Madagascar.

Il est important de noter que le **Système d’Information sur le Marché du Travail et de la Formation Professionnelle (SIMTFP)** prévu dans la Politique nationale de l’emploi et de la formation professionnelle (PNEFP, voir ci-dessous), **n’est pas encore entièrement opérationnel.** Donc, à ce jour, **Madagascar n’a pas encore accès à des données détaillées sur les besoins des nouveaux entrants sur le marché du travail et la création d’emplois.** La capacité de mesurer de manière détaillée et de comprendre en profondeur la nature et l’ampleur des défis liés à l’insertion économique des membres de la population active, y compris les jeunes, est une condition sine qua non du développement de politiques et interventions durables dans le secteur de l’emploi. Une fois le SIMTFP en place, les informations cruciales qu’il donnera permettront de mieux cibler les interventions.

85 Politique Nationale de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, p. 14

86 <http://www.cirad.mg/aiafmada/articles-de-presse/>, L’Express de Madagascar, édition du 29 octobre 2014.

87 Constat souligné par la Politique Nationale de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, pp. 39 - 48

L'OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE

Les jeunes vivent majoritairement en milieu rural (74,4 % des jeunes Malgaches de 15 à 29 ans vivent en milieu rural⁸⁸) et ils sont en majorité des agriculteurs (environ 70 % à 75 %)⁸⁹. De plus, les jeunes sont plus touchés par le chômage que l'ensemble de la population active.

LA MOTIVATION ET LA SENSIBILISATION

La première raison est qu'il existe un décalage important entre les aspirations professionnelles des jeunes et les débouchés réels du marché du travail. En effet, on constate un écart important entre les types d'emplois désirés par les jeunes et les emplois effectivement créés. On remarque notamment que **près de 30 % des jeunes interrogés souhaitent occuper un emploi salarié au sein d'une administration ou d'une entreprise publique alors que ce genre de postes représentent en réalité moins de 3 % des emplois effectivement créés en 2012⁹⁰.** Il nous faut également souligner que la plupart des emplois sont créés au sein du secteur informel et demeurent non salariés.

Ce décalage s'explique en partie par **l'absence ou l'inefficacité des systèmes d'orientation et d'information des jeunes, scolarisés ou non.** Si les jeunes se dirigent en masse vers des débouchés relativement restreints, il est possible que cela soit dû à un défaut d'information et d'orientation au cours de leur formation. **Par ailleurs, le désir d'occuper un emploi salarié témoigne de la faible popularité de l'entrepreneuriat chez les jeunes.** En effet, 80,7 % des jeunes chômeurs désirent occuper un emploi salarié alors qu'ils ne sont que 8 % à vouloir débiter une activité indépendante⁹¹. La raison la plus fréquemment évoquée est l'obstacle représenté par les démarches administratives liées au démarrage de l'activité indépendante. Cependant, comme on le verra ci-après, **près de 30 % des jeunes travailleurs sont établis à leur propre compte.** Cette situation rend donc nécessaire la promotion des techniques et de la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes, durant leur formation. Cela permettrait notamment de mieux les préparer à une forme d'emploi qui concerne près de 30 % d'entre eux.

88 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf

89 Ibid.

90 Ibid.

91 BIT, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur informel, novembre 2013, p. 31

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le manque d'expérience ainsi que des compétences professionnelles lacunaires ou obsolètes constituent la seconde raison de la difficulté de l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, « La moitié des jeunes actifs (48,4 %) est confrontée à des lacunes dans leurs connaissances ou leurs capacités, ce qui nécessite un supplément de formation. Ainsi, le manque de compétence est majoritairement reconnu parmi les jeunes actifs (...) L'absence de formation désavantage les jeunes par rapport à leurs homologues plus âgés et freine leur insertion profonde dans la vie active⁹² ». **Ce déficit d'expérience et de compétences techniques adaptées est clairement identifié par les employeurs comme un frein à l'activité économique.** Cependant, le renforcement de la formation continue, de l'alternance, de l'apprentissage et des stages, pourrait apporter un élément de réponse à ce problème.

En moyenne, les Malgaches fréquentent l'école pendant 6 ans, bien que l'éducation de base dure 10 ans. Dans l'ensemble du pays, seulement 45,2 % des enfants fréquentent les écoles primaires et 38,4 % d'entre eux fréquentent l'école secondaire⁹³. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, 4,1 % de la population seulement suit les cours⁹⁴. **Pour résumer, le taux d'alphabétisation des Malgaches de 15 ans ou plus à Madagascar est de 64.5 %⁹⁵.**

Si l'on examine la différence entre le niveau d'éducation en milieu rural et en milieu urbain, il y a moins de jeunes sans aucune instruction en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, la proportion des jeunes ayant atteint le niveau primaire est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce phénomène pourrait être le résultat des efforts visant à encourager l'« éducation pour tous » surtout dans les zones rurales⁹⁶. Enfin, la proportion des jeunes ayant un niveau secondaire ou plus est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural⁹⁷.

Il est important de noter que la « raison économique est le principal motif de la non-scolarisation des jeunes Malgaches (44,6 %), en particulier pour les jeunes femmes (47 % d'entre elles). Ensuite, pour 22,7 % des jeunes non scolarisés, l'école ne présenterait aucun intérêt. Ce sont surtout les jeunes hommes, un quart d'entre eux, qui ne trouvent aucun intérêt à aller à l'école. La proportion des jeunes Malgaches quittant l'école du fait de l'éloignement de cette dernière est aussi importante (15,6 %) »⁹⁸.

92 Ibid., p. 42

93 <http://hdr.undp.org/fr/countries/profiles/MDG>

94 Ibid.

95 Ibid.

96 Madagascar a bénéficié à deux reprises d'un fonds de l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'Éducation pour tous (IMOA). Le premier d'un montant de 60 millions de dollars USD pour 2005-2007 et le second pour un montant de 85,1 millions USD pour 2009-2011. Depuis, le financement de l'éducation a représenté un défi majeur.

97 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, page 28.

98 Ibid, page 24.

Au niveau de l'éducation post-secondaire, y compris l'éducation technique et professionnelle, la crise sociopolitique de 2009-2014 a interrompu les réformes entamées dans ce sous-secteur⁹⁹. **La qualité de la formation des enseignants représente un défi de taille dans le secteur de la formation post-secondaire**¹⁰⁰.

En termes de qualité de l'éducation, plus de 48 % des jeunes Malgaches affirment que la formation qu'ils ont reçue comprenait des lacunes et ne leur a pas permis d'obtenir toutes les connaissances ou capacités nécessaires à l'exercice de leur travail¹⁰¹. Ce chiffre est un des nombreux indices menant à la conclusion que l'adéquation entre la formation et l'emploi est très faible. De plus, il faut savoir que « 96,9 % des jeunes actifs n'ont bénéficié d'aucune formation pour exercer leur activité actuelle durant les 12 derniers mois. L'absence de formation désavantage les jeunes par rapport à leurs homologues plus âgés et freine leur insertion profonde dans la vie active¹⁰². »

Le Youth Development Index¹⁰³ **place Madagascar au 165e rang sur 183 pays évalués en 2015**. Si l'on observe seulement les opportunités d'emploi pour les jeunes, Madagascar remonte au 117e rang. En ce qui a trait à la santé seulement, le pays se situe au 120e rang. Au niveau de l'éducation, le pays tombe au 173e rang sur 183. Les défis engendrés par le système d'éducation malgache expliquent donc la mauvaise place du pays dans le Youth Development Index¹⁰⁴.

99 <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002153/215326f.pdf>

100 Ibid.

101 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, page 42.

102 Ibid.

103 Le Youth Development Index, crée par le Commonwealth Youth Programme, est un indice composé de 18 indicateurs portant sur le progrès effectué au niveau du développement des jeunes dans 183 pays. Les 18 indicateurs couvrent 5 secteurs, soit l'éducation, la santé et le bien-être, l'emploi et les opportunités économiques, la participation politique et la participation civique.

104 <http://cmydiprod.uksouth.cloudapp.azure.com/sites/default/files/2016-10/2016%20Global%20Youth%20Development%20Index%20and%20Report.pdf>

ACCÈS AUX PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

Enfin, l'accès au financement est une difficulté majeure qui concerne en priorité les jeunes entrepreneurs et les porteurs de projet. Comme que nous l'avons vu, la proportion de dirigeants d'entreprises malgaches qui ont recours à un financement offert par des établissements financiers ou autres types d'organisme ayant pour mission de soutenir l'entrepreneuriat, est très faible. « Ce faible recours aux prêts pour la création d'entreprise traduit l'absence d'une politique de soutien à l'emploi des jeunes à Madagascar¹⁰⁵ ». Le recours à l'autofinancement ou au financement informel a notamment pour conséquence de retarder et de limiter le volume de création d'activités génératrices de revenus et de nouvelles entreprises à Madagascar. Si un tiers des jeunes chefs d'unité ont déclaré qu'aucun fonds n'avait été nécessaire pour financer leur entreprise, un autre tiers déclare que l'insuffisance des ressources financières est une des difficultés majeures dans la gestion de l'activité¹⁰⁶. **Enfin, l'accès difficile des jeunes aux sources de financement limite également le potentiel de développement de leurs activités,** notamment lorsque ce développement implique la réalisation d'investissements importants.

ACCÈS À L'EMPLOI

UN SUIVI PERMANENT

La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle reconnaît que les carences du système de collecte d'informations sur le marché de l'emploi représentent un frein important à l'analyse de la situation et, par conséquent, à la planification d'interventions adéquates. Afin de réduire ce déficit d'information, la Politique prévoit la création du **Système d'Information sur le Marché du Travail et de la Formation Professionnelle (SIMTFP)**. Une fois opérationnel, le SIMTFP publiera des indicateurs sur la création d'emplois et les besoins en matière de formation technique et professionnelle. Ce système permettra d'augmenter la pertinence et la performance des interventions et facilitera la création de synergies entre les différents acteurs œuvrant pour la création d'opportunités économiques pour les travailleurs malgaches, y compris les centaines de milliers de jeunes cherchant à accéder au marché du travail chaque année. De plus, une fois analysée et vulgarisée, l'information recueillie par le SIMTFP aidera les jeunes à gérer leurs attentes et prendre des décisions informées quant à leur avenir professionnel. **Étant donné que le SIMTFP n'est pas encore complètement opérationnel, Madagascar ne bénéficie toujours pas des nombreux avantages que ce genre de données peut conférer.**

105 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, p. 40
106 BIT, Enquête sur la transition des jeunes vers la vie active, ETVA Madagascar, 2014, p. 40

LA MISE EN RELATION

À l'heure actuelle, les jeunes de Madagascar ne peuvent pas compter sur un système national d'orientation et de mise en relation. La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle mentionne la création d'un système d'aiguillage œuvrant sur la base des données produites par le SIMTFP. La Politique appelle « **intermédiation** » ce chaînon important dans l'insertion économique des jeunes, et reconnaît que l'économie malgache souffre d'un grand manque d'intermédiation¹⁰⁷. En effet, bien que le **Comité National de Suivi de la Promotion de l'Emploi et de la Réduction de la Pauvreté** (CNSPERP) ait été créé en 2005 pour jouer ce rôle, il « contribue à peine au rapprochement de l'offre et de la demande »¹⁰⁸. La Politique convient qu'avec une bonne intermédiation, on voit « une plus grande productivité de la main-d'œuvre, de meilleurs résultats d'emploi parallèlement à une réduction de la pauvreté et, en principe, une accélération de la croissance. ». En comptant sur l'appui des données produites par le SIMTFP, la Politique **prévoit de redynamiser le CNSPERP dans tous ses aspects.**

SOUTENIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Comme nous avons pu le voir jusqu'ici, les jeunes de Madagascar rencontrent plusieurs difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Afin de faciliter cette insertion professionnelle, plusieurs solutions peuvent être envisagées.

1. **Il semble tout d'abord nécessaire d'adapter les formations existantes aux besoins des employeurs et aux exigences du marché du travail.** En effet, les employeurs, d'une part, font état de la difficulté de recruter une main-d'œuvre qualifiée à Madagascar, et les jeunes, d'autre part, déclarent ressentir dans la moitié des cas, des lacunes dans leurs compétences professionnelles. Par ailleurs, le manque d'expérience des jeunes est également un frein à leur insertion professionnelle. Pour répondre à ces difficultés, il semble nécessaire d'adapter la formation professionnelle à Madagascar en y impliquant davantage les entreprises et les acteurs économiques. **Cela pourrait notamment passer par le développement des stages, de l'alternance et de l'apprentissage qui, en plus de faire converger les compétences des jeunes et les compétences attendues par les employeurs, permettent aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle.**

Par ailleurs, il est également important de mieux préparer les jeunes à la recherche d'emploi en les formant à la **rédaction de lettres de motivation, de curriculum vitae ou encore à la préparation et à la conduite d'un entretien d'embauche.**

¹⁰⁷ Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, p.47.

¹⁰⁸ Ibid, p. 47

2. **La rénovation des systèmes d'orientation scolaire et d'information des jeunes sur l'état et les besoins du marché du travail devrait permettre de rapprocher les aspirations professionnelles des jeunes des besoins réels de l'économie.** En effet, « l'enseignement technique et la formation professionnelle connaissent une situation institutionnelle problématique qui peut se caractériser par (...) des services d'information et d'orientation inexistantes et qui sont pourtant essentiels pour à la fois conseiller les élèves et aider les centres de formation à définir des dispositifs et filières en relation avec les besoins de compétences du monde du travail¹⁰⁹ ».
3. **Le renforcement des formations liées à l'entrepreneuriat et le développement de services financiers destinés aux jeunes devraient permettre d'accroître le potentiel de création de nouvelles entreprises à Madagascar.** La Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle prévoit déjà la mise en place d'enseignements en lien avec l'entrepreneuriat dans la plupart des formations dispensées à Madagascar. Cependant, la question du financement des projets des jeunes entrepreneurs reste pour le moment sans véritable réponse¹¹⁰.

Les trois difficultés que nous avons identifiées dans cette section sont bien prises en considération par la PNEFP qui propose, de ce fait, la mise en place de dispositifs adaptés aux besoins des jeunes. **Toutefois, comme nous l'avons préalablement souligné, cette politique n'a pas encore été mise en œuvre et ne prévoit pas de véritables mesures pour faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs aux sources de financement.** Il est donc difficile, à ce jour, d'évaluer l'efficacité de cette politique.

109 Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, p. 29

110 La politique nationale de la jeunesse, actualisée en 2016, mentionne toutefois la création d'un fonds spécial destiné à la jeunesse (Article 17).

SECTION 5 – OPPORTUNITÉS À FORT POTENTIEL POUR LES JEUNES

En dépit de ses nombreuses difficultés, l'économie malgache comporte plusieurs secteurs d'activité qui offrent de véritables opportunités de développement, de création d'emplois et d'insertion professionnelle pour les jeunes. Avant d'étudier plus en détail ces opportunités, il est important de rappeler que :

- **L'agriculture regroupe plus de 80 % de la population active et environ 70 % à 75 % des jeunes actifs.** Même si le secteur affiche des taux de croissance modestes (de l'ordre de 0,6 % en 2015¹¹¹) il reste la principale source d'emplois et de revenus pour l'immense majorité de la population. C'est pour cette raison que l'agriculture doit être considérée comme une priorité en termes d'insertion professionnelle et de réduction de la pauvreté à Madagascar¹¹². Par ailleurs, la connexion des chaînes de valeur agricole et agro-industrielle peut offrir d'importantes opportunités de création d'emplois et de valeur économique.
- **Les secteurs secondaire et tertiaire affichent des taux de croissance importants, respectivement de 7,5 et 3,6 %¹¹³.** Ces résultats témoignent d'une véritable vitalité économique. Cependant, même si les opportunités de création d'emplois sont bien réelles, il faut garder à l'esprit que ces deux secteurs réunis rassemblent moins de 20 % de la population active.
- **Au niveau de la création de valeur économique, il est important de noter l'importance des activités de transport et de communication (24 % du PIB en 2013), du commerce et du tourisme (11,1 % du PIB) et des activités de fabrication (14,6 % du PIB). La faible participation relative de l'agriculture (26 % du PIB) s'explique par de faibles niveaux de productivité¹¹⁴.**

111 INSTAT, Tableau de bord économique, 2016, p. 5

112 Banque mondiale, Madagascar, Systematic Country Diagnostic, 2015, p. 80

113 INSTAT, Ibid., p.5

114 Relancer l'Agriculture, Banque mondiale, 2015, p. 149.

Figure VII

Répartition des jeunes selon le statut d'occupation, le statut dans l'emploi et la branche d'activité

	Hommes	Femmes	Ensemble
Statut d'occupation			
Actif occupé	79,2	78,5	78,9
Chômeur	0,9	1,1	1,0
Inactif	19,9	20,3	20,1
TOTAL	100,00	100,00	100,00
Branches d'activités			
Agriculture	75,3	71,9	73,6
Industrie extractive	2,7	1,9	2,3
Industrie alimentaire	2,6	3,2	2,9
Confection	0,5	1,9	1,2
Industrie du bois	1,0	2,9	2,0
Autres industries	0,6	0,3	0,4
Réparation	0,6	0,0	0,3
BTP	2,7	0,5	1,6
Commerce	6,5	10,4	8,5
Transport	1,8	0,3	1,0
Autres services	5,8	6,8	6,3
TOTAL	100,00	100,00	100,00

Source : ETVA Madagascar 2013, p. 21

I. OPPORTUNITÉS DANS LES CHAÎNES DE VALEUR AGRICOLES

Madagascar est un pays à fort potentiel agricole. En effet, Madagascar possède, selon les estimations, de 5 à 8,8 millions d'hectares de terre dont seulement 30 % sont actuellement exploités. À cela s'ajoutent une biodiversité exceptionnelle ainsi qu'une grande variété de terroirs et de climats qui permettent de cultiver une large gamme de produits différents.

Premier secteur économique, l'agriculture occupe près de 80 % de la population active et représente 26 % du PIB. Cette faiblesse relative s'explique en partie par la prédominance d'une agriculture traditionnelle, peu mécanisée et peu technique. Or, ces difficultés représentent de véritables opportunités de différenciation pour les jeunes agriculteurs qui auraient reçu une formation technique et qui seraient, par exemple, sensibilisés et formés à l'utilisation des engrais, des intrants ou encore des semences améliorées. Technologies qui garantissent, en principe, de meilleurs niveaux de productivité.

Par ailleurs, de nombreuses activités agricoles offrent de véritables opportunités économiques à Madagascar. **Les cultures du riz, du manioc, du maïs, de la pomme de terre et de la patate douce, trouvent de nombreux débouchés sur le marché national¹¹⁵.** Il faut également souligner le **fort potentiel économique des cultures de rente tournées vers le marché international comme la vanille, le clou de girofle, le litchi, les fèves de cacao, le sucre et le poivre.**

Tableau 5

Exportations de produits agricoles de Madagascar en 2011

Rang	Marchandises	Quantité (tonnes)	Valeur (1 000 \$)	Valeur unitaire (\$/tonne)
1	Clou de girofle	22 014	172 638	7 842
2	Huile essentielle	1 881	41 633	22 133
3	Vanille	2 117	38 879	18 365
4	Fèves de cacao	7 709	16 907	2 193
5	Sucre brut	20 215	14 903	737
6	Haricots secs	18 915	14 609	772
7	Légumes et produits dérivés	3 377	12 693	3 759
8	Fruits et produits dérivés	12 244	10 231	836
9	Poivre	1 806	7 731	4 231
10	Grains de café	4 014	6 565	1 636

Source : FAO STAT

¹¹⁵ Madagascar fait face à une importante demande intérieure de riz, demande qu'elle ne parvient pas à satisfaire. En 2015, environ 200 000 tonnes de riz auraient été importées.

Par ailleurs, les activités de transformation offrent des opportunités économiques encore trop peu exploitées. La fabrication d'huiles essentielles, l'extraction de l'essence de vanille ou celle du clou de girofle, sont des activités à forte valeur ajoutée qui trouvent des débouchés sur le marché international. Cependant, ces activités exigent un contrôle du niveau de qualité qui n'est pas toujours atteint par les producteurs à Madagascar¹¹⁶.

Enfin, des agro-industriels, comme LecoFruit¹¹⁷, développent depuis quelques années des schémas prometteurs d'agriculture contractuelle. Les industriels s'engagent à acheter la production des agriculteurs partenaires et effectuent ensuite la transformation et la valorisation de leurs produits. Ce genre d'activité permet de développer les synergies intersectorielles et de connecter les chaînes de valeur agricole et industrielle.

Cependant, malgré toutes ces opportunités, l'agriculture reste un secteur d'activité où certaines difficultés persistent :

- **Le risque climatique** : Madagascar est un pays exposé aux risques de cyclone, de sécheresse, mais également aux crises acridiennes, à l'érosion et à l'épuisement des sols (à cause notamment des mauvaises pratiques agricoles comme la culture sur brûlis)
- **Le mauvais état des infrastructures** peut rendre difficile l'accès aux marchés pour les producteurs ruraux
- **L'accès au foncier** est un véritable problème : les parcelles sont extrêmement fragmentées (la superficie moyenne par famille est de 0,5 ha¹¹⁸) et l'issue des procédures de formalisation de la propriété foncière souvent incertaine.
- **L'accès au financement**

L'élevage présente également de nombreuses opportunités économiques. Les élevages de bovins (en particulier de zébus et de vaches laitières), de volailles et de porcins trouvent en effet de nombreux débouchés au niveau des grandes villes et en particulier de la capitale, Antananarivo. **Les produits de transformation issus de l'élevage offrent également de véritables opportunités, c'est notamment le cas de la filière lait¹¹⁹, des produits laitiers et du miel.**

Enfin, la pêche, l'aquaculture et l'exploitation des ressources halieutiques présentent un potentiel économique encore largement sous-exploité. Madagascar, de par sa situation géographique, est un lieu propice à la pêche de nombreuses espèces comme le thon, l'espadon, les crevettes, les concombres de mer, etc. **Certains industriels ont développé leur activité en tissant des partenariats avec les communautés traditionnelles de pêcheurs, c'est le cas de l'entreprise CopeFrito, basée à Tuléar¹²⁰.**

116 PNEFP, p. 16

117 <http://www.lecofruit.mg>

118 PNEFP, p. 16

119 Soulignons l'activité structurante de l'entreprise Socolait qui travaille avec plus de 1 400 éleveurs de vaches laitières dans la région de Vakinankaratra

120 <http://www.copefrito.com>

Activités d'auto-emploi	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Agriculture à petite échelle et petite transformation	Culture du riz, du manioc, du maïs, de la pomme de terre et de la patate douce pour alimenter le marché intérieur. Cultures de rente tournées vers l'exportation : girofle, vanille, cacao, poivre, litchi. Petites activités de transformation : fabrication de farine, extraction d'huile, extraction des essences et des huiles essentielles.	• Grand intérêt pour les jeunes Les jeunes qui reçoivent une formation sont intéressés par les métiers de l'agriculture et sont fiers de participer au développement de leur filière et de leur localité¹²¹. • Les barrières à l'entrée sont relativement peu nombreuses : les activités agricoles ne nécessitent pas de compétences hautement techniques. • Les jeunes peuvent commencer à petite échelle et progressivement élargir leurs activités. • Les débouchés sont nombreux et la demande de produits agricoles est forte à Madagascar : en effet, tous les ans, le pays importe du riz, de la farine de blé, de l'huile ou encore du maïs. La demande de viande (surtout volaille et zébu) est forte dans les grandes villes, et en particulier à Antananarivo. • Il existe de nombreuses synergies possibles avec le secteur agro-industriel. Le développement de l'agriculture contractuelle est une opportunité (sécurité et accompagnement).
Opportunité 2 : Élevage et petite transformation	Élevage de volailles (poules, poulets, oies, canards) et de bovins (zébus et vaches laitières) en grande majorité.	
Opportunité 3 : Pisciculture	Pêche traditionnelle dominante Pêche : crevettes, crabes, langoustes, thons, algues rouges Aquaculture : pisciculture, mariculture de crevettes, élevage de concombres de mer	

121

C'est notamment le témoignage que nous avons pu recueillir auprès d'un groupe de jeunes formés aux métiers agricoles par le programme FormaProd développé par le FIDA (Fonds international de développement agricole).

II. OPPORTUNITÉS DANS L'ARTISANAT, LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT

En 2013, le secteur du textile et de l'habillement représentait 3,2 % du PIB de Madagascar et 14 % de ses exportations¹²². Si l'on considère l'artisanat dans sa globalité, certaines estimations permettent de considérer que le secteur représenterait 10 à 15 % du PIB de Madagascar et qu'il rassemblerait près de 1,8 million de travailleurs¹²³. Même si le secteur a beaucoup souffert de la crise de 2009 – 2014, l'artisanat et le textile conservent une place importante au sein de l'économie de Madagascar.

Les ressources de Madagascar permettent notamment d'exploiter le raphia, la soie, le coton, le bois, la corne de zébu ainsi que de nombreux types de pierres précieuses. La vannerie, la menuiserie, le tissage et la couture sont les principales activités artisanales qui présentent des opportunités facilement accessibles pour les jeunes Malgaches. En effet, pour la plupart des activités du textile et de l'artisanat, les compétences techniques nécessaires sont généralement limitées et accessibles. De plus, de nombreux débouchés sont envisageables sous certaines conditions, c'est le cas notamment du marché américain, rouvert en 2014 avec le rétablissement de *l'African Growth Opportunity Act* (AGOA), ou du marché européen. Enfin, certains groupes industriels malgaches comme la Société Commerciale de Tananarive (SOCOTA), une compagnie de fabrication et commercialisation de textiles, parviennent à exporter leurs productions à l'international et à structurer les filières locales.

Cependant, un manque de professionnalisme et de compétences techniques est souvent pointé du doigt. La rareté ou l'absence de certaines compétences techniques spécifiques (en ébénisterie ou en joaillerie par exemple) freine le développement des activités les plus rentables à Madagascar. Les producteurs sont donc forcés de recourir à une main-d'œuvre étrangère qualifiée ou d'exporter des produits précieux faiblement valorisés (c'est le cas notamment des pierres et des bois précieux comme le palissandre). Par ailleurs, les acteurs de l'artisanat éprouvent souvent de grandes **difficultés pour maintenir un niveau constant de qualité, répondre aux normes des marchés internationaux et accéder aux débouchés de l'exportation.** La difficulté de trouver des matières premières de qualité est également une contrainte que nous avons pu identifier.

122 Banque Mondiale, Madagascar, Systematic Country Diagnostic, 2015, p. 55

123 Nations Unies, Made in Madagascar, Exporting Handicrafts to the U.S. Market, 2005, p. 9, <http://www.un.org/esa/coordination/Alliance/documents/Press/Handicrafts%20Table%20of%20Contents,%20Introduction%20.pdf>

Activités d'auto-emploi	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Couture Vannerie Travail du bois	Filage et tissage de la soie, création d'atelier de vannerie, de menuiserie, de ferronnerie	• Les jeunes rencontrés sont intéressés par l'artisanat : notamment pour la dimension personnelle de l'activité et pour la proximité avec les clients. • Les barrières à l'entrée sont relativement faibles : compétences techniques intermédiaires requises, investissement faible à moyen pour démarrer une activité
Opportunité 2 : Bijouterie, joaillerie Artisanat d'art (ébénisterie)	Travail des pierres précieuses, bijouterie, joaillerie Menuiserie d'art, ébénisterie, travail des bois précieux (palissandre)	• Il existe de nombreux débouchés à conquérir, notamment sur les marchés destinés à l'exportation et aux touristes. • Les ressources naturelles (bois et pierres précieuses) sont naturellement présentes à Madagascar. • Le niveau de compétences techniques requis est élevé mais le potentiel économique et la création de valeur de ces activités sont très élevés. • Il existe une véritable demande de main-d'œuvre qualifiée à Madagascar. Les entreprises sont obligées d'exporter les matières premières brutes ou de recruter du personnel étranger pour le travail des pierres précieuses.

III. OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR DES TIC

Les trois principaux opérateurs de télécommunication, Telma, Airtel et Orange sont d'importants pourvoyeurs d'emplois à Madagascar. Ces trois employeurs créent de l'emploi direct en recrutant du personnel, mais également de l'emploi indirect en permettant à chaque individu de devenir vendeur de recharges téléphoniques prépayées ou de services téléphoniques (Taxi-Phone). Par ailleurs, le raccordement récent de Madagascar à l'Internet à très haut débit et le faible coût de la main-d'œuvre locale ont permis le développement de nombreux centres d'appels dans le pays. Enfin, les activités de services informatiques à destination des entreprises et des particuliers (comme les cybercafés) devraient se développer aux cours des prochaines années.

Cependant, le faible niveau de compétences techniques de la main-d'œuvre locale ainsi que la quasi-absence d'écoles et de programmes de formation représentent un frein important à l'actualisation des opportunités dans ce secteur. L'insuffisance des infrastructures actuelles (électricité, Internet, couverture du réseau téléphonique) représente également un important obstacle au **développement des activités liées au TIC.** Par ailleurs, les centres d'appels et les fournisseurs de services informatiques éprouvent des difficultés à recruter une main-d'œuvre locale qualifiée et dotée de compétences transversales, associant par exemple la maîtrise des langues étrangères à celle de l'informatique. Enfin, certains aspects sociaux comme la perception par les aînés, peut-être négative, du travail dans le domaine des TIC, et les comportements illégaux en ligne, peuvent aussi empêcher certains jeunes d'explorer les opportunités dans ce domaine.

Activités d'auto-emploi	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Opérateurs de télécommunications	Gestionnaires de réseaux Administrateurs de bases de données Développeurs d'applications Commerciaux (vente de produits TIC : crédit ; téléphones portables) Spécialistes en transferts financiers (Point de services bancaires-POS, Mobile Money)	- Les activités des TIC sont attractives pour les jeunes. Véritable demande de main-d'œuvre jeune et qualifiée de la part des employeurs. - La principale barrière à l'entrée est le niveau de compétences assez élevé requis par les activités liées aux TIC. Le commerce de biens et services TIC est très facilement accessible et ne requiert aucune compétence technique particulière.
Opportunité 2 : Commerces de biens et services TIC	Centres d'appels	
Opportunité 3 : Industrie de traitement des données	Informaticiens Développeurs d'application Chefs de projets Designers	
Opportunité 4 : Services Informatiques	Commerciaux et cadres commerciaux, conseillers Cybercafé	

IV. OPPORTUNITÉS DANS LE BTP ET DANS L'EXPLOITATION DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

Le BTP et les industries extractives sont des secteurs particulièrement dynamiques qui affichent des taux de croissance respectifs de l'ordre de 8,3 % et 19,2 % pour l'année 2015¹²⁴. En 2013, ils contribuent environ à hauteur de 4 % du PIB. Les activités d'exploitation minière représentent 12 500 emplois directs et ce chiffre pourrait atteindre 65 000 dans les prochaines années¹²⁵. Par ailleurs, les activités minières artisanales, informelles et peu qualifiées, occupent environ 500 000 personnes dans tout Madagascar.

Activités d'auto-emploi	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Mines	Spécialistes de la recherche pétrolière, en forage, en soudure, en montage d'installations	• Secteur en forte croissance et qui présente une véritable demande de main-d'œuvre qualifiée • Barrières à l'entrée relativement faibles : les niveaux de compétences techniques requis ne sont pas très élevés. • Possibilités de création d'emplois et d'entrepreneuriat, notamment dans le BTP où plus de 50 % des entreprises présentes sont des TPE ou bien des entreprises unipersonnelles.
Opportunité 2 : Bâtiments	Des emplois d'entretien et de maintenance : tourneur, fraiseur Des emplois dans la distribution	
Opportunité 3 : Transports	Il manque : Des conducteurs d'engins Des chefs de chantier et des conducteurs de travaux	

124 INSTAT, Tableau de Bord Economique, 2016, p. 5

125 Banque mondiale, Madagascar, Systematic Country Diagnostic, 2015, p. 59

V. OPPORTUNITÉS DANS LE TOURISME

Le tourisme est un des secteurs clés du développement économique de Madagascar. Il représente actuellement 230 000 emplois et 6 % du PIB en 2013¹²⁶ (si l'on prend les activités liées au tourisme, au transport, à l'hôtellerie et à la restauration, la contribution totale atteint même 15,9 % du PIB en 2013¹²⁷). L'île Rouge dispose en effet d'un **formidable potentiel touristique grâce notamment à son unique biodiversité, à ses milliers de kilomètres de plages ou encore à ses parcs nationaux**. 200 000 touristes sont venus à Madagascar en 2013. La durée moyenne des séjours et la probabilité de revenir, particulièrement élevées, étaient de 21 jours et de l'ordre de 40 %¹²⁸. Madagascar compte également trois sites inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité, il s'agit de la Colline royale d'Ambohimanga, des Forêts humides de l'Atsinanana et de la Réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha¹²⁹.

Cependant, en dépit de tous ces remarquables atouts, le potentiel touristique de Madagascar est encore sous-exploité. À titre de comparaison, l'île Maurice, dont la superficie mesure moins de 1 % de celle de Madagascar, a accueilli près d'un million de touristes en 2013. La même année, Madagascar en accueillait seulement 196 000. Cette performance décevante s'explique par un certain nombre de difficultés. **Le secteur souffre d'abord du manque d'infrastructures de qualité dans les transports et les soins médicaux.** En effet, les déplacements à Madagascar sont, en dehors de l'avion, souvent longs et pénibles. Les équipements médicaux répondant aux normes internationales sont, quant à eux, encore trop rares et difficiles d'accès.

Le tourisme pâtit également de l'instabilité politique et de l'insécurité qui sévit dans certaines régions du pays. Le manque de compétences spécifiques des professionnels du tourisme, notamment en langues étrangères, est un autre handicap à souligner. De plus, plusieurs ONG, dont ECPAT (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes), rapportent que le problème de **l'exploitation sexuelle dans le contexte du tourisme** est grave à Madagascar, surtout pour les jeunes femmes¹³⁰. Enfin la **dégradation de l'environnement et de la biodiversité** de Madagascar, conséquence de mauvaises pratiques agricoles (comme la culture sur brûlis) ou encore de pratiques illégales (déforestation et exploitation clandestine des bois précieux), menace de façon radicale son potentiel touristique. Les interventions développées dans le secteur du tourisme devront prendre ces risques en considération.

126 Banque mondiale, Madagascar, Systematic Country Diagnostic, 2015, p. 55

127 Ibid., p. 58

128 Ibid., p. 5

129 UNESCO, <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/MG/>

130 ECPAT International est une grande ONG qui combat, entre autres, le tourisme sexuel impliquant des enfants et le trafic d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle. ECPAT fait également campagne pour le renforcement des législations visant à protéger les enfants de du tourisme sexuel. En 2012, ECPAT a ouvert un bureau à Antananarivo et, en 2014, une antenne à Nosy Be « afin de développer des actions visant à protéger les enfants de l'exploitation sexuelle ». Plus de détails sur l'évaluation du cas de Madagascar fait part ECPAT à <http://ecpat-france.fr/fiches-pays/madagascar/>

Activités d'auto-emploi	Description	Pourquoi est-ce une opportunité pour les jeunes ?
Opportunité 1 : Hébergement	Personnel d'accueil, de gestion, d'animation, personnel d'entretien	- De nouvelles tendances touristiques se développent à Madagascar : écotourisme, tourisme durable, tourisme culturel, etc. Le secteur attire et séduit de nombreux jeunes.
Opportunité 2 : Restauration	Cuisinier, commis de cuisine, serveurs	Les barrières à l'entrée sont généralement peu élevées mais des compétences spécifiques selon le métier sont nécessaires ainsi qu'une bonne maîtrise du français et des langues étrangères
Opportunité 3 : Entreprises de voyage, prestations touristiques, transports	Guides touristiques, animateurs de loisirs, professionnels de l'événementiel, chauffeur, entrepreneurs	Le secteur offre d'immenses opportunités de création d'emplois et d'entrepreneuriat (car le potentiel touristique de l'île est encore sous-exploité)

Figure VIII

Carte des principaux points touristiques à Madagascar



CHAPITRE DEUX



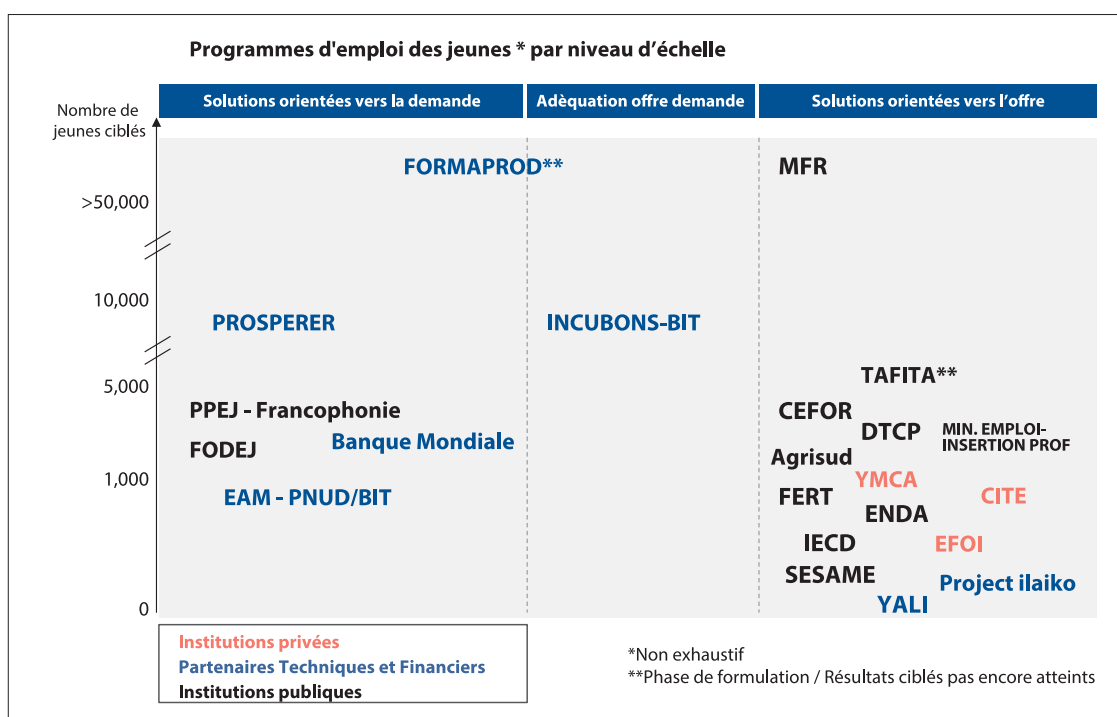
APERÇU GÉNÉRAL DES INTERVENTIONS ET LEURS IMPLICATIONS FUTURES POUR YOUTHSTART GLOBAL

SECTION 1 – APERÇU GÉNÉRAL DES INITIATIVES SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES PRINCIPALES INSUFFISANCES

Les actions de promotion de l'employabilité et d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes sont relativement nombreuses et diversifiées à Madagascar. Cependant, il convient de les différencier selon leur type, les interventions centrées sur la demande d'une part et les interventions centrées sur l'offre d'autre part. Nous avons également une intervention hybride en ce sens. De plus, nous avons classé les interventions en fonction de la taille de la population ciblée. Finalement, nous avons ensuite regroupé les initiatives qui nous ont semblé les plus pertinentes dans le schéma suivant.

Figure IX

Initiatives en faveur de l'employabilité des jeunes à Madagascar



Source : Entretiens, Analyses UNCDF

PRINCIPALES INSUFFISANCES DES INITIATIVES IDENTIFIÉES

Disposant souvent de ressources limitées, les initiatives en faveur de l'employabilité des jeunes ont bien souvent un impact trop faible. En effet, chaque année, 480 000 jeunes rejoignent le marché de l'emploi et une trop grande proportion de ces jeunes entrants ne dispose pas d'une formation technique et professionnelle adéquate¹³¹. **Il semble que beaucoup d'efforts et de ressources sont investis dans les programmes visant à améliorer la santé des jeunes Malgaches, peut-être de manière isolée par rapport aux défis de l'insertion économique de ces derniers.** En effet, Madagascar est le 7^e pays au monde en termes de grossesses précoces : 4 % des jeunes filles ont déjà un enfant à 15 ans, et à 18 ans, ce pourcentage passe à 36 %¹³². Cette situation est effectivement alarmante et des programmes de santé et de prévention des naissances chez les adolescentes doivent incontestablement être mis en place. Par contre, ceci ne doit pas être fait au détriment des programmes cherchant à valoriser l'éducation, la formation et l'emploi chez les jeunes filles et les jeunes femmes. Au contraire, les interventions en matière d'insertion économique doivent prendre en considération cette réalité vécue par beaucoup de jeunes femmes malgaches.

Le manque de suivi et de continuité dans les programmes de formation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle compromet l'efficacité des actions menées. Les dispositifs de suivi des jeunes formés doivent permettre d'évaluer l'efficacité des actions menées et de tirer les leçons des expériences passées. Le suivi post-formation doit également permettre aux jeunes de finaliser leur projet professionnel et, dans le cas des projets entrepreneuriaux, de constituer un business-plan permettant le démarrage d'une activité ou susceptible d'obtenir un financement.

Les actions cohérentes et intégrées de formation et d'insertion professionnelle sont encore trop peu nombreuses à Madagascar. À l'exception des actions menées par FormaProd, l'IECD ou YMCA Madagascar, les initiatives qui prennent en charge les jeunes de la formation jusqu'à la réalisation du projet professionnel sont peu nombreuses. Et pour cause, de telles initiatives requièrent souvent un personnel qualifié, possédant des compétences allant de l'enseignement professionnel, du coaching entrepreneurial, du conseil et de l'aide à la réalisation d'un business-plan et au suivi économique de la mise en œuvre d'un projet entrepreneurial. Ces actions intégrées nécessitent par ailleurs des ressources importantes ainsi que la mise en place de nombreux partenariats. Cependant, leur réussite et leurs réalisations devraient inciter un plus grand nombre d'acteurs à les imiter.

131 BIT, Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel, novembre 2013, n 2, p. 31

132 <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1864/2%20-%20Assessment%20of%20USAID%20Madagascar%20Youth%20Programming.pdf>, page 9.

Étude de cas : Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural, la mission de FormaProd

FormaProd est un programme développé conjointement par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et par la République de Madagascar et qui dispose d'un budget de 86 millions de dollars US. **Lancé en 2010, le programme a pour objectif global d'améliorer la productivité agricole et d'augmenter les revenus des petits exploitants agricoles par la formation professionnelle des jeunes ruraux.**

Le programme est articulé autour des 3 composantes suivantes : (i) appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation agricole et rurale (SNFAR), (ii) opérationnalisation régionale de la FAR et **formation professionnelle des jeunes ruraux** et, (iii) amélioration de la productivité agricole dans les pôles de développement agricole. Il est prévu sur une durée de 10 ans et intervient dans **13 régions de Madagascar.**

À la fin de l'année 2014, plus de 1 000 jeunes avaient pu suivre une formation professionnalisante de six mois dans le cadre de FormaProd. Des activités de sensibilisation sur l'enseignement agricole et rural ont également été dispensées à 1 850 élèves dans les écoles primaires et secondaires. Les premiers projets professionnels ont été sélectionnés et des tuteurs d'apprentis ont été formés. Par ailleurs, FormaProd est en train de mettre en place des dispositifs pour assurer une bonne insertion économique des jeunes formés, en collaboration avec des institutions et réseaux créés et redynamisés.

Source : FIDA, Programme de formation professionnelle et d'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD), Rapport de la mission de supervision, 2014

Le renforcement et l'harmonisation de l'offre de formation professionnelle sont une priorité qui implique aussi bien les pouvoirs publics¹³³ que les structures collaboratives et associatives comme la plateforme DCTP. Il convient également de faciliter la **valorisation des acquis de l'expérience** afin de permettre à de nombreux travailleurs d'obtenir une certification de leurs compétences professionnelles. À cela s'ajoute la nécessité pressante de **communiquer davantage sur les dispositifs de formation et de promotion de l'emploi disponibles à ce jour et dont les jeunes ignorent souvent l'existence.** La mise en place et le renforcement de **dispositifs d'orientation pertinents** en lien avec les réalités du marché de l'emploi, sont également à prendre en compte.

Enfin, une des limites majeures que nous avons pu identifier concerne l'accès des jeunes formés, porteurs de projets, à une source de financement. Trop souvent, les jeunes suivent une formation, acquièrent des compétences et formulent un projet professionnel sans trouver le financement nécessaire à sa réalisation. Face à l'absence de services financiers adaptés à leurs besoins, ces jeunes trouvent des solutions de substitution et retardent bien souvent la création de leur activité. Parmi les lacunes identifiées dans les initiatives pour soutenir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes à Madagascar, l'accès au financement constitue donc un des principaux chaînons manquants.

Soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie aux jeunes entrepreneurs

L'Organisation internationale de la Francophonie a lancé en 2016, à l'occasion du Sommet de la Francophonie à Madagascar, **Incubons**, le premier incubateur d'entreprises en faveur des jeunes et des femmes malgaches. Sous forme de projet pilote, ce programme demeure de petite envergure pour l'instant. En 2016, le programme a créé 60 emplois directs et 140 emplois indirects à travers le support à 10 entreprises malgaches. D'ici 5 ans, Incubons veut accompagner 50 entreprises dirigées par des jeunes et des femmes malgaches. Le programme est géré par le Bureau régional de l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'Océan indien (BROI).

Source : <http://www.francophonieantananarivo-2016.mg/inauguration-de-lespace-de-travail-incubons-par-la-secretaire-generale-de-la-francophonie-michaelle-jean-au-bureau-regional-de-loif-a-antaninarenina/>

SECTION 2 – APERÇU GÉNÉRAL DE L’OFFRE DE SERVICES FINANCIERS ET DES PRINCIPALES INSUFFISANCES

En 2016, la bancarisation de Madagascar est encore faible et le nombre de bénéficiaires de la microfinance reste modeste (moins de 5 %). Comme nous l’avons préalablement souligné, les opérations financières courantes comme l’épargne et le crédit demeurent largement informelles. Par ailleurs, le taux de possession d’un compte varie fortement selon les régions.

DIAGNOSTIC DE L’OFFRE DE SERVICES FINANCIERS DESTINÉS AUX JEUNES À MADAGASCAR

Qu’en est-il de l’accès des jeunes aux services financiers à Madagascar ? Comme nous l’avons souligné dans le chapitre 1 (au début de la section 3), les jeunes de 15 à 24 ans ont statistiquement moins de chance de posséder un compte financier que leurs aînés. Plus généralement, l’accès très limité des jeunes aux services financiers à Madagascar peut s’expliquer par trois facteurs principaux :

1. **Le cadre légal limite l’accès des jeunes aux services financiers** : l’accès aux services financiers n’est possible que pour les individus âgés d’au moins 21 ans, âge de la majorité civile à Madagascar.

À Madagascar, l’activité des fournisseurs de services financiers est encadrée par l’autorité de la Banque Centrale de Madagascar et, plus précisément, par la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF)¹³⁴. Le cadre légal et réglementaire de la microfinance est défini par la loi bancaire n° 95-030 du 25 février 1995 et précisé par les lois 96-020 de 1996 et 2005-016 de 2005 qui fixent les formes juridiques des IMF et les modalités de leur immatriculation au Registre du Commerce des Sociétés.

L’accès des jeunes aux services financiers est encadré par la réglementation qui prévoit que :

- **La majorité civile, 21 ans à Madagascar, est requise pour ouvrir un compte bancaire, effectuer des transactions ou contracter un crédit.** Pour les mineurs (âgés de moins de 21 ans), ces opérations ne peuvent être effectuées sans une autorisation parentale. Les parents sont responsables pénalement de leur enfant ; en cas d’incident, le créancier peut engager la responsabilité des tuteurs.
- **Toutefois, un jeune âgé de 18 ans peut avoir accès aux services financiers proposés par les opérateurs de téléphonie grâce au Mobile Banking.** L’ouverture d’un compte Mobile Money requiert alors simplement la présentation d’une pièce d’identité.

2. **La majorité des produits financiers offerts n'est pas adaptée aux besoins spécifiques des jeunes :** la plupart des institutions financières que nous avons rencontrées à Madagascar refusent d'accorder un financement aux jeunes. Dans les rares cas où l'institution consent à accorder un prêt, le produit proposé n'est pas spécifiquement conçu pour répondre à la situation du jeune en question. Plus globalement, les services proposés par les institutions financières ne présentent pas les caractéristiques qui pourraient les rendre attractives pour les jeunes : **les garanties exigées et les taux d'intérêt pratiqués sont trop élevés pour des jeunes qui, de par leur âge, ne disposent que rarement d'une épargne préalable.** Le suivi et l'accompagnement du jeune dans le déroulement de son projet, si celui-ci parvient à obtenir un financement, sont également absents dans la plupart des cas et mériteraient d'être renforcés. **Les hésitations à financer les jeunes, couplées à l'inadaptation de l'offre financière existante, rendent extrêmement difficile le financement des jeunes entrepreneurs, des porteurs de projets et des start-up à Madagascar.** Cela est d'autant plus dommageable pour la croissance économique de Madagascar que sa jeunesse, que l'on refuse de financer, représente à ce jour plus de 60 % de sa population totale. Par contre, tout récemment, BNI Madagascar a développé un nouveau service s'adressant spécifiquement aux jeunes et aux étudiants. Sous le nom de « pack Tanora », ce produit offre aux moins de 25 ans l'accès facile, et à frais réduits, à un compte bancaire. De plus, quelques projets pilotes ou de petite envergure s'efforcent actuellement de changer l'opinion des dirigeants quant au succès que les jeunes peuvent connaître suite à l'obtention de financement et d'un certain niveau d'encadrement.
3. **La sensibilisation et l'éducation financière des jeunes doivent être renforcées :** il est également très important de souligner la méfiance des jeunes à l'égard des institutions financières. Les jeunes préfèrent bien souvent cumuler de petits emplois, afin de constituer l'épargne nécessaire au financement de leur projet, plutôt que d'avoir recours au crédit bancaire et au microcrédit. Il est donc nécessaire de sensibiliser les jeunes à l'opportunité que peut représenter un crédit bien utilisé. **Cette sensibilisation passe par la généralisation de l'éducation financière qui comprend l'apprentissage des logiques de l'épargne et de la discipline du crédit et du remboursement.** Un véritable travail de communication et de pédagogie est donc à mener en direction des jeunes.

En dépit de ces difficultés, certains acteurs ont cherché à développer des offres de services financiers adaptés aux besoins des populations vulnérables et rurales. C'est par exemple le cas de l'UNCDF et d'institutions financières partenaires à travers la mise en œuvre du PAFIM.

Afin de promouvoir l'accès des populations de Madagascar aux services financiers de base, l'UNCDF a mis en place le Programme d'Appui à la Finance Inclusive à Madagascar (PAFIM) en 2010. Le programme vise notamment à consolider le cadre légal de la finance inclusive à Madagascar et à renforcer les capacités techniques des acteurs des institutions de microfinance. En partenariat avec plusieurs institutions de microfinance, mais aussi avec l'appui du PNUD et du FIDA, le PAFIM a également permis de soutenir l'offre de services financiers aux populations suivantes :

1. Les **femmes défavorisées** avec la mise en place du Crédit avec Éducation (CAE). Plus de 20 000 femmes sans garanties matérielles suffisantes ont pu bénéficier du CAE en 2013 et améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leurs familles
2. Les **producteurs ruraux** : le partenariat avec trois institutions de microfinance a permis de financer plus de 3 000 micro-entreprises rurales et petites entreprises rurales (PER) en 2013
3. Les **jeunes** : l'UNCDF a introduit en 2013 la problématique de l'accès des jeunes aux services financiers. Des institutions financières partenaires ont donc mené des études pour évaluer les besoins financiers des jeunes dans leurs régions. Des modules d'éducation financière ont également été mis en place.

SECTION 3 – PRINCIPALES INSUFFISANCES DES INITIATIVES ACTUELLES RELATIVES AUX OPPORTUNITÉS À FORT POTENTIEL

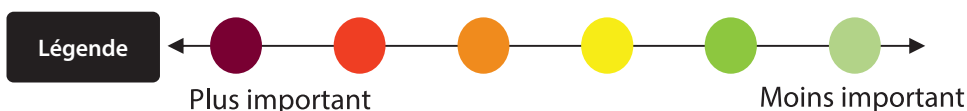
L'examen des insuffisances des initiatives actuelles pour la promotion de l'emploi des jeunes met en évidence la persistance de certaines difficultés qui limitent l'accès des jeunes aux opportunités économiques à Madagascar (tableau ci-dessous). Les programmes existants ne couvrent pas entièrement les différents éléments requis qui permettent aux jeunes d'accéder à des opportunités à fort potentiel. Dans la plupart des programmes, les principales insuffisances portent sur le renforcement des capacités techniques, le capital de démarrage, et le soutien/coaching aux entreprises.

Tableau 6

Défis qui limitent l'accès des jeunes aux opportunités économiques

Opportunités	Compétences	Accès au financement	Politique et réglementation	Accès aux Infrastructures et aux moyens productifs	Accès aux marchés	Risque et Insécurité
Agriculture, élevage, pêche,						
Aquaculture Petites transformations (produits laitiers, miel)						
Agro-industrie, agriculture contractuelle						
Artisanat : couture, vannerie, menuiserie						
Artisanat d'excellence : bijouterie, ébénisterie						
TIC : informaticien, administrateur, concepteurs, développeurs, commerciaux						

Opportunités	Compétences	Accès au financement	Politique et réglementation	Accès aux Infrastructures et aux moyens productifs	Accès aux marchés	Risque et Insécurité
TIC : Centres d'appel, opérateur de saisie						
TIC : Ventes de petits services (recharges téléphoniques, taxi-phone)						
Mines, bâtiment, transports						
Tourisme : Hébergement, restauration, services						



LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ET LA PROFESSIONNALISATION DES JEUNES

Comme nous l'avons précédemment signalé, l'offre d'enseignement technique est encore trop faible à Madagascar. De nombreux jeunes commencent donc leur activité professionnelle en disposant de compétences insuffisantes ou lacunaires. Cependant, le niveau de compétences requis par les activités identifiées et qui présentent des opportunités pour les jeunes, est relativement limité. Par exemple, **le niveau de compétences attendu dans les activités agricoles, artisanales et dans le BTP est facilement accessible** pour les jeunes qui peuvent bénéficier d'une courte formation professionnelle. En revanche, **le niveau de compétences techniques exigé par les activités des TIC ou de l'artisanat d'excellence est nettement plus élevé** et encore peu accessible pour la majorité des jeunes. **Les métiers du tourisme exigent également un bon niveau de compétences** à la fois professionnelles et linguistiques. Si les niveaux de compétences requis varient selon les activités identifiées, il est bon de souligner que **le niveau général de compétences des jeunes est encore trop faible et que l'offre de formation professionnelle doit être renforcée et rendue plus accessible.**

L'ACCÈS AU FINANCEMENT

À titre de rappel, les jeunes sont particulièrement mal desservis par les acteurs financiers à Madagascar. D'une part, **les institutions financières sont réticentes à l'idée de financer les activités des jeunes et en particulier le financement des start-up.** Cette attitude est due, entre autres, au fait que les jeunes sont perçus comme ayant une faible capacité de remboursement de leurs prêts. D'autre part, **l'offre de services financiers adaptés aux besoins des jeunes est inexistante dans l'immense majorité des cas.** Les taux d'intérêt pratiqués ainsi que les garanties exigées rendent le recours au crédit inaccessible pour la plupart des jeunes. Les difficultés d'accéder au financement limitent donc et freinent le potentiel de création d'entreprises et d'initiatives entrepreneuriales à Madagascar, en particulier pour les jeunes.

POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS

Globalement, l'environnement politique est plutôt favorable à l'insertion professionnelle des jeunes, du moins si l'on s'en tient aux textes officiels. Toutefois, **la mise en œuvre des différentes politiques que nous avons eu l'occasion de décrire dans ce rapport demeure incomplète.** Par ailleurs, des difficultés d'ordre réglementaire persistent, en particulier dans l'agriculture où **l'accès formel à la propriété foncière reste hasardeux.**

L'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES PRODUCTIVES

À Madagascar, l'accès aux infrastructures productives (notamment, l'eau, l'électricité, les matières premières, les engrais, les infrastructures de transport et les équipements) est un véritable problème. À ce jour, la sous-exploitation du potentiel touristique de l'île est en grande partie due à un sous-équipement en infrastructures de qualité dans les transports, l'hôtellerie, la restauration et dans le secteur médical. **Le mauvais état des infrastructures publiques comme les routes et le réseau de distribution d'eau et d'électricité pénalise donc le développement économique de Madagascar.**

L'ACCÈS AUX MARCHÉS

L'accès des producteurs à certains marchés peut présenter d'importantes difficultés, notamment dans l'agriculture et l'artisanat. **En effet, l'état actuel des infrastructures de transport peut entraver l'accès des producteurs aux marchés pour des raisons d'enclavement géographique.** Par ailleurs, le manque de compétences professionnelles et l'absence d'un véritable **contrôle de la qualité** empêchent une majorité d'artisans d'accéder aux marchés étrangers qui sont régis par des standards et des normes de qualité internationaux.

RISQUE ET INSÉCURITÉ

Enfin, les activités que nous avons identifiées comportent une plus ou moins grande part de risque, liée à la situation générale de Madagascar. **Dans l'agriculture par exemple, le risque climatique** peut se traduire par des phénomènes cycloniques, de sécheresse ou encore de crise acridienne, et doit donc être pris en compte et intégré au développement des activités productives. Cependant, l'agriculture contractuelle, en permettant d'assurer les débouchés de la production et les dotations en engrais et en semences, permet d'atténuer les risques pour les agriculteurs. Par ailleurs, **le tourisme souffre également du risque climatique et de l'instabilité politique. Enfin, le faible développement des services de micro-assurance ne permet pas la mise en place de véritables mécanismes de partage des risques.**

Le tableau ci-dessous met en évidence les insuffisances et les défis spécifiques pour chaque opportunité à fort potentiel.

Tableau 7

Insuffisances et défis liés aux opportunités à fort potentiel

Secteurs d'opportunité	Type d'obstacles	Défis spécifiques	Implications possibles pour YouthStart
Chaîne de valeur agricole	Qualifications/formation	- Le manque de connaissances sur les bonnes pratiques agricoles - Des équipements de production inadéquats et le manque de connaissances sur leur utilisation, limitant la productivité - Accès limité aux centres de formation offrant le renforcement des compétences pour les jeunes dans l'espace de l'agriculture. Ces centres sont peu connus des jeunes - Le principal centre de formation a une capacité limitée et ne peut pas répondre à la demande	Soutenir et renforcer les initiatives de formation agricoles comme FormaProd en intervenant notamment sur la question du financement des jeunes formés. YSG pourrait mettre en place un partenariat avec un fournisseur de services financiers pour que celui-ci développe une offre pertinente afin de financer le démarrage de l'activité productive des jeunes formés. YSG peut également proposer la mise en place de modules d'éducation financière pour les jeunes formés aux métiers de l'agriculture et les sensibiliser à l'épargne et au crédit Soutenir le développement de l'agriculture contractuelle à Madagascar (elle permet d'atténuer les risques pour les agriculteurs, facilite l'accès aux semences, aux engrais et aux marchés, elle améliore enfin le niveau de compétences et le suivi des exploitants), notamment en sensibilisant les exploitants agricoles à ses avantages Inciter les prestataires de services financiers à renforcer leurs activités de mobilisation d'épargne en milieu rural, à développer des services de prêt adaptés aux besoins des jeunes agriculteurs ainsi que des services de micro-assurances accessibles et adaptés (par exemple des micro-assurances agricoles communautaires¹³⁵)
	Capital (financement)	Peu de produits financiers sont adaptés aux jeunes entrepreneurs dans le secteur agricole	
	Soutien	- Un appui limité aux agents de vulgarisation du gouvernement qui ont une capacité très moyenne de faire leur travail - Le manque d'informations sur la commercialisation de l'offre / la demande qui peut permettre aux jeunes de commercialiser efficacement leurs produits	
	Maîtrise du risque	Le risque climatique est important à Madagascar (cyclone, sécheresse, crise acridienne)	

Tableau 7

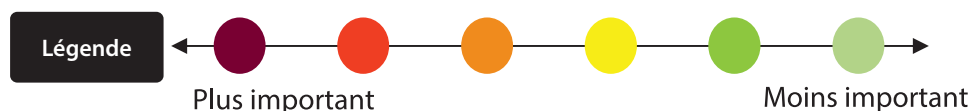
Insuffisances et défis liés aux opportunités à fort potentiel

Secteurs d'opportunité	Type d'obstacles	Défis spécifiques	Implications possibles pour YouthStart
Artisanat, textile et habillement	Qualifications/formation	Bien que les jeunes soient intéressés par les entreprises artisanales et aient déjà des compétences techniques de base, il leur manque certaines compétences nécessaires (techniques, sens des affaires)	YSG peut soutenir les initiatives de formation professionnelle aux métiers de l'artisanat en mettant en relation les jeunes formés avec un partenaire financier qui leur fournirait un financement adapté à leurs besoins et leur permettant de démarrer une activité YSG peut également mettre en place des modules d'éducation financière afin de compléter l'action des acteurs engagés dans la formation artisanale
	Capital (financement)	- L'accès au premier capital ou financement d'équipement est le goulot d'étranglement principal pour les jeunes - Peu de possibilités de financement externe pour soutenir leur formation	
	Soutien	Il y a peu de jeunes dans les organisations de service d'assistance à la jeunesse	
TIC	Qualifications/formation	Les programmes de formation existants manquent de pratique et de qualité	
	Accès aux infrastructures	Les TIC requièrent un équipement électrique ainsi qu'un raccordement Internet et une bonne couverture de réseau téléphonique. La situation en la matière varie considérablement en fonction des régions	
BTP et ressources stratégiques	Qualifications/formation	Le manque de compétences techniques précises (plombier, maçon, couvreur, etc.) est le frein principal des jeunes pour accéder aux opportunités du BTP	YSG peut accompagner les jeunes plombiers, maçons ou couvreurs qui souhaitent se mettre à leur compte en proposant des services de financement et d'accompagnement élaborés en partenariat avec un prestataire de services financiers.

Tableau 7

Insuffisances et défis liés aux opportunités à fort potentiel

Secteurs d'opportunité	Type d'obstacles	Défis spécifiques	Implications possibles pour YouthStart
Tourisme	Qualifications/formation	- Formation limitée offrant des cours à court terme, à faible coût et de base, par exemple. Comptabilité, marketing, services à la clientèle. - Accès restreint aux idées et à l'information sur les façons de développer la meilleure combinaison de produits / partenariats	YSG peut soutenir les centres de formation professionnelle aux métiers du tourisme (notamment l'école hôtelière de Fianarantsoa soutenue par l'IECD) afin d'accompagner les jeunes porteurs de projet. Encore une fois, il s'agirait de mettre les jeunes formés et porteurs d'un projet d'entrepreneuriat en relation avec un partenaire financier proposant un produit et un accompagnement adaptés au démarrage d'une activité touristique à Madagascar (crédit et assurance).
	Accès aux infrastructures	Comme nous l'avons signalé, le tourisme pâtit du mauvais état des infrastructures sanitaires et de transport.	
	Risque	Le risque climatique et politique est une autre contrainte du secteur touristique.	



CONCLUSION

AVANCER



Ce rapport permet de constater que le marché du travail à Madagascar se caractérise par un très fort taux de précarité et de sous-emplois. Le secteur informel domine le marché du travail et le taux de salarisation est très faible (13 %).

Les jeunes sont surreprésentés au sein des emplois informels (les 15 à 29 ans représentent 94,9 % des travailleurs dans le secteur informel) et sont majoritairement actifs dans le secteur de l'agriculture (de 70 à 75 % des jeunes Malgaches sont des agriculteurs). L'auto-emploi est fréquent chez les jeunes (30 %), mais ne bénéficie pas d'un appui suffisant.

Les recherches effectuées ont permis de souligner les constatations suivantes :

- Devant l'ampleur des défis liés à l'insertion économique des jeunes, plusieurs organisations non gouvernementales, associations locales, religieuses et laïques, ainsi que des agences de coopération, mettent en œuvre des programmes visant à soutenir les jeunes chercheurs d'emplois ou porteurs de projets.
- Par contre, leurs cibles sont très limitées et ne permettent pas de relever le défi de l'insertion professionnelle des 480 000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi à Madagascar.
- L'adéquation entre la formation et le travail est très faible. Seulement 48 % des jeunes déclarent que la formation qu'ils ont reçue est en adéquation avec leur emploi actuel¹³⁶.
- Le pays ne dispose pas de système aidant à aiguiller les jeunes dans les secteurs ou les formations porteuses. Les attentes des jeunes quant au type d'emploi désiré sont complètement décalées par rapport aux types d'emplois réellement créés.
- Le taux de scolarisation est aussi très bas. Malgré les réformes annoncées, le système de formation technique et professionnelle ne joue pas encore le rôle nécessaire pour injecter le dynamisme nécessaire au renforcement des capacités de la main d'œuvre.
- L'accès à l'éducation est rendu difficile, entre autres, par les problèmes que cause par le manque d'infrastructures.
- Les problèmes d'infrastructures freinent également l'expansion de plusieurs secteurs, dont l'agriculture.

136 http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_244496.pdf, page 42.

L'accès restreint au capital et aux services de soutien aux entrepreneurs limite grandement la capacité des jeunes à démarrer et augmenter la productivité de leurs entreprises :

- L'environnement économique n'est pas propice à la croissance des PME bien que ces dernières représentent la base de l'économie malgache, fournissant environ 90 % des emplois à Madagascar.
- Bien que les jeunes Malgaches puisent dans leurs propres économies ou celles de leurs proches pour démarrer une entreprise, la taille et /ou le niveau de productivité sont limités par le manque de produits et services financiers.
- Malgré quelques petits projets pilotes ou initiatives sectorielles, les services d'accompagnement des jeunes entrepreneurs sont grandement insuffisants.
- Cette situation explique que la contribution des PME au PIB du pays demeure faible par rapport à leur prééminence dans l'économie malgache.

En ce qui concerne les opportunités économiques pour les jeunes, les secteurs suivants en présentent : 1) agriculture, 2) tourisme, hôtellerie, restauration, 3) technologies de l'information et de la communication (TIC), 4) ressources stratégiques, artisanat, textile et habillement.

- Bien que ces secteurs prometteurs divergent grandement à plusieurs niveaux, ils partagent des similarités en ce qui concerne les obstacles à l'insertion économique des jeunes.

En effet, les problèmes que représentent les qualifications nécessaires, l'accès au financement et l'appui aux jeunes sont omniprésents. De plus, la question des inégalités entre le monde rural et le monde urbain a une influence certaine sur la réalisation de ces opportunités. Et finalement, bien que le contexte politique s'améliore à Madagascar, les ressources manquent considérablement pour mettre en œuvre les réformes annoncées.

En ce qui concerne les qualifications, la main d'œuvre ciblée par les opportunités identifiées ne possède pas les connaissances nécessaires pour assurer un succès des investissements dans le secteur. De plus, dans la plupart des cas, les formations sur les sujets concernés n'existent pas ou sont peu accessibles.

L'accès au financement est loin d'être adéquat et suffisant et représente un frein important à la création d'entreprises dans les quatre secteurs d'opportunités. Cette situation affecte l'ensemble du pays, mais touche particulièrement les jeunes qui démarrent des entreprises en plus grand nombre que les autres travailleurs.

L'appui aux jeunes, que ce soit dans l'aiguillage vers des formations ou emplois porteurs, ou bien dans l'accompagnement aux jeunes porteurs de projets, n'est pas systématique et ne répond pas du tout à la forte demande. Certaines initiatives sectorielles sont pleines de mérite, mais elles demeurent localisées ou spécifiques à une certaine clientèle. De plus, leur faible financement ne leur permet pas de créer un impact à grande échelle.

Somme toute, les bases sur lesquelles l'économie malgache peut se développer sont encore très fragiles. Entre autres, on constate un manque d'informations concernant le marché de l'emploi, une absence de système national de conseils aux chercheurs d'emplois, un faible niveau d'éducation financière, des manquements relatifs aux services financiers adaptés aux besoins des jeunes, des carences dans les services d'encadrement des entrepreneurs, etc.

Ces carences représentent des opportunités d'intervention et de partenariats pour l'UNCDF afin d'aider à soutenir l'insertion socio-économique de la jeunesse malgache. Fort d'une expérience acquise dans les 8 pays où il est actuellement actif, le programme YouthStart pourrait être l'élément déterminant pour devenir le chaînon manquant du financement, de l'éducation financière et de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs. L'intervention de YouthStart à Madagascar pourrait se faire notamment dans le cadre d'un **partenariat avec un fournisseur de services financiers afin de l'accompagner dans l'élaboration d'une offre de services financiers (épargne, crédit, assurance, solutions de paiement) adaptés aux besoins des jeunes entrepreneurs malgaches.** Parallèlement, YouthStart pourrait également se rapprocher des différents acteurs engagés dans la promotion de l'employabilité des jeunes afin de les **mettre en relation avec le partenaire financier identifié.** De cette manière, les jeunes, préalablement formés et accompagnés dans l'élaboration d'un projet professionnel, pourraient alors se tourner vers une institution financière qui serait prête à leur apporter le capital nécessaire au démarrage de leur activité. **Un tel dispositif pourrait être ultérieurement pérennisé en mobilisant les mécanismes existants des fonds de garantie et des fonds régionaux de développement**¹³⁷.

137 Nous pensons notamment à la GPP mise en place par la Banque mondiale, au fonds ARIZ de l'AFD, à l'entreprise SOLIDIS, mais aussi au Fonds de Développement Agricole (FDA) et au Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) mis en œuvre au niveau du Ministère de l'Agriculture, ou encore au Fonds Spécial pour la promotion de la jeunesse dont la création est prévue par l'article 17 de la nouvelle Politique de la Jeunesse et des Sports.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

UN CAPITAL DEVELOPMENT FUND

Two United Nations Plaza

New York, NY 10017

www.uncdf.org

Email: youthstart@uncdf.org

Tel: +1 212 906 6565